

Musique Bretonne



- *Hommage à Jeannette Maquignon*
- *Cercles celtiques 1930-40*
- *Gamme de la cornemuse*
- *Harpe celtique à Dinan*

NOUVELLE EDITION DASTUM

Maurice Duhamel

MUSIQUES BRETONNES



Vient de paraître
150 F

Airs et variantes mélodiques
des «chants et chansons populaires de Basse-Bretagne»
Gwerziou ha Soniou Breiz-Izel
publiés par F.-M. Luzel et Anatole Le Braz

Dastum

Commande : Dastum, 16 rue de la Santé 35000 Rennes / Roazhon
Tél : 02 99 30 91 00. Fax : 02 99 30 91 11.



Musique Bretonne
n° 150
Juillet / Août
Gouere / Eost 1998

Directeur de publication :
Yann Bertrand

Comité de rédaction :
Baladine Claus
Jacques Michenaud
Véronique Pérennou
Jean-Luc Ramel

Collaborateurs :
René Abjean, Arnaud Boisseau,
Ronan Le Corre, Emmanuel
Cruel, Jean-René Jacq, Max
Jacob, Jean-Michel Luquet,
Goul'hen Malrieu, Christian
Morvan, Jany Rouger, Jean-
Bernard Vighetti, Laurent
Vilboux.

N° d'impression :
1215 ISSN 9241 3663
N° de commission paritaire :
0598 G 62475

Production :
Dastum, Rennes

Crédits photo :
Yves Arcellin et Zil
(couverture)
Dastum

Musique Bretonne
Dastum
16, rue de la Santé
35000 Rennes / Roazhon
Tél. 02 99 30 91 00
Fax 02 99 30 91 11
E-mail : dastum@hol.fr

Toujours un mois de retard !

Le magazine que vous venez d'ouvrir aurait dû paraître dans les dix premiers jours de juillet. A notre décharge, pensez que notre équipe de rédaction est composée essentiellement de bénévoles et de permanents de Dastum et que de nombreuses autres tâches nous sollicitent tous les jours. Cela dit, nous ne restons pas inactifs et, à la rentrée de septembre, nous allons tout mettre en œuvre pour rattraper ce retard.

Cela dit, nous entrons dans une période singulièrement active pour les musiciens bretons dont bon nombre vont s'affronter – pacifiquement – dans les concours de l'été : les bagadoù à Lorient, les sonneurs en couple au Danouet, à Rostrenen, et, bien sûr, à Gourin pour le Championnat, au début de septembre. Nous en oublions bien d'autres. A tous, qu'il soit souhaité bonne chance et bonnes vacances... s'il en ont le temps !

Le comité de rédaction

Agenda	Stages, annonces festoù-noz, festival	2
Portrait	Jeannette Maquignon	6
Cercles celtiques	Tradition dans les années 30-40	8
Championnat	Gourin 98	12
Colloque	Les archives sonores	15
Dastum	La culture comme point d'ancrage	16
Etude	La gamme de la cornemuse	18
Etude	Les droits féodaux du chant	21
Point de vue	Ayatollah, ayatollah !?	22
FAMDT	Les musiques traditionnelles et le Ministère de la Culture	24
Entretien	Jean-Louis Le Vallégant	26
Harpe celtique	15 ^e Rencontre de Dinan	30
Quoi de neuf ?	Livres et disques nouveaux	34

STAGES

Stage de fabrication d'anches de bombarde avec Youenn Le Bihan, le samedi 17 octobre, à Kemper.
De 10h à 12h et de 14h à 16h (frais d'inscription 100F)
Ecole de Musique de Kemper (29) (02-98-95-46-54)

Ti Kendalc'h, St-Vincent-sur-Oust (56).
Accordéon diatonique tous niveaux (P. Bardoul), Accordéon diatonique confirmés (Y.F. Perroches), Violon tous niveaux (P. Lemou), Flûte traversière bois tous niveaux (S. Morvan), Sonneurs de couple (G. Le Buhé), Guitare tous niveaux (R. Conq), Danse (Y. Le Blanc)
Renseignements et inscriptions au 02-99-91-28-55

COURS

L'association Aven Trad organise différents cours de musique instrumentale :
Bombarde & Flûte traversière en bois (Erwan Hamon, Paul Gac), Accordéon diatonique (Janick Martin), Cornemuse (Jean-Yves Magré, Pierre Gac), Violon (Etienne Tabourier), Harpe celtique (Marion Thomas), Guitare celtique (Jérôme Nedelec, Cédric Perras).
Aven Trad, 33 bd de Beaumont, 35000 Rennes (02-99-35-06-04)

CONCOURS

Dans le cadre du Festival plin du Danouët à Bourbriac (22).
Le samedi 15 août, concours de sonneurs (biniou-bombarde, clarinette, accordéon) et concours de kan ha diskan, concours de danse par catégorie d'âge, grand fest-noz en plein air

Dans le cadre du Festival Interceltique de Lorient (56).
Le dimanche 16 août, à l'Espace Bisson de Lorient, concours de veuze (Trophée Rouge de Bréca)

Résultats du Trophée Per Guillou du 7 juin 1998 à Karazé (29).
Trophée Per Guillou (biniou-bombarde adultes) :
1^{er} Serge Riou et Hervé Irvoas
2^{èmes} Yves Berthou et Yann Simon
3^{èmes} Michel Launay et Daniel Savidan
4^{èmes} Didier Durassier et Philippe Le Strat (ces 4 couples sont sélectionnés pour le concours de Gourin).

Prix Paul Le Flem (duo libre adultes) :
1^{er} Christian Duro et Jean Floch (treujenn gaol-accordéon)
2^{èmes} Philippe Ollivier et Christophe Correc (accordéon-accordéon)
3^{èmes} Jean Louis Le Vallegant et Antonin Volson (saxo-tambour).

Prix Yves Menez (accordéon adultes) :
1^{er} Jean Floch
2^{èmes} ex-aequo Régis Huiban et Philippe Ollivier

Kan ha Diskan :
1^{er} Christian et Sylvie Rivoalen
2^{èmes} Maurice Poulmard et Hervé Cudennec
3^{èmes} Ariane Guguen et Rozenn Morvan

Treujenn Gaol :
1^{er} Christian Duro et Jean Floch

Résultats du Konkour Sonerien Bre du 28 juin 1998 à Louargat (22).
Sonneurs de couple : 1^{er} Tangi Desmousseaux (Confort) et Jean Marie Guyomard (Pluznet) ;
Duo libre :
1^{er}, Marie et Rozenn Derrienic (Pommerit-le-Vicomte)

Accordéon :
1^{er} Thomas Le Gallie (Louargat)

Championnat de Bretagne des Sonneurs, Gourin (56), le 4, 5 et 6 septembre.
Le vendredi, concert ; le samedi, concours de jeunes sonneurs, fest-noz ; le dimanche, concours des couples Braz et Kozh.



(photo G. Le Gall)

FESTIVAL

Festival De Bouche à Oreille à Parthenay (79) et en Gâtine, du 13 au 23 août.

Festival de musiques traditionnelles et métissées. Parmi les spectacles proposés :
Dimanche 16 août, goûter-concert "Tourmenté d'amour" par Mathieu Hamon, Christophe Caron, Ronan Robert ;
Vendredi 21 août, Charles Quimbert en concert.
Renseignements :
05 49 94 90 70

Troisième édition du festival Le Grand Soufflet du jeudi 15 au samedi 24 octobre 1998, sur le département d'Ille-et-Vilaine.

L'accordéon servira de guide pour un long voyage des Carpathes au Québec, de l'Irlande à la Louisiane, de l'Argentine au Centre-Bretagne...

FESTOU-NOZ

Etienne Granjean (02 99 32 06 93) Anne Métrard (02 99 22 27 30).
Samedi 22 août à Carnac (56).
Avec Kelen, Yann Dour &

Rachel Bonneau, Louis-Pasco, Paulo-Kergosien...
Organisation : Les Menhirs Libres (02 97 56 12 87) www.altern.org/menhirs

Samedi 22 août à Kerlouan (29), Nuit du Folk et du Traditionnel.

Dès 18h, avec, parmi d'autres, Penn da Benn, Loened Fall, Traines Meuriennes, Hamon-Martin, Skolvan, Marchand, Ebrél, Le Buhé, Gwenfol...

Dimanche 23 août à Muzillac (56).
Fest-noz, de 15h à 3h du matin, avec Sonerien Du, Gwenfol...

26 août à Ti Kendalc'h à St-Vincent-sur-Oust (56).
Avec Bardoul, Perroches-Morvan, Lemou-Lefebvre, Le Buhé et son compère, Conq.

29 août à Rostrenen (22), dans le cadre du Festival Fisel.
Avec Tan b'an Ti, Skolvan, Hastan, Ch. & S. Rivoalen, Féon-Léhart, Duro-Le Lay, Le Lann-Pierre...

Samedi 26 septembre au Centre Culturel de Mordelles (35).

Avec Pevar Den, Planedenn et

les musiciens du Cercle Celtique de Rennes.
17 octobre à Guidel (56).
Avec les groupes Maneger Noz et Brewen

DASTUM

Dastum Bro Dreger Fête du Couple - Sonneurs et Chanteurs

Le 9 octobre à Tréguier (22) : concert de biniou-bombarde (Le Féon-Léhart, Moal-Chaplain, Savidan-Launay, Janvier-Le Moign et Marthe Vassallo)

Le 10 à Ploubezre (22) : Stages de chant (Erik Marchand, Marcel Guillou), de biniou-bombarde (Roland Becker, Fabrice Lothodé) et de tambour (Cédric Hergault).
Inscriptions 300F
02 98 72 81 75

Conférence sur le couple de sonneurs (Roland Becker).
Fest-Noz (Marchand-Guillou, Troadec-Le Roux, Le Buhé-Le Hunsec, Castel-Gorju, Rivoallen Christian et Sylvie, Le Féon-Philippe, Jaguin-Chaplain, Le Noan-Michel, Trio Roland Becker, Guillanton-Guenegou)

ANNONCES

Recherche pour animation de mariage (pour la sortie de l'église et le vin d'honneur) un couple de sonneurs biniou-bombarde. Le mariage se déroulera le 29 août à Baulon et à St-Jacques-de-la-Lande (35). Le repas est offert, le cachet à débattre.
Didier Moricet 02 99 86 40 43
M^{me} Baudry 02 99 35 13 28

Réunion de rentrée du Centre Culturel Breton "Roparz Hemon" de Guingamp (22) le jeudi 10 septembre à 20h.
Parmi les activités proposées : danses (3 niveaux), cours de breton (plusieurs niveaux), conférences, festoù-deiz...

Souscription au CD "Chants de la Mémoire Morbihannaise".
Mélodies et marches en langue bretonne de Bignan à Sarzeau en passant par Pluvigner, Plumergat, Pluneret, Meriadec, Plescop, Baden et Vannes par Myriam Le Guillivic, Patricia Jicquello, Aline et Marie-Noëlle Pedron, Marie-Claire Louis, Joseph Le Ménajour, Casi Le Tarnec, Bruno Le Berre, Joachim Le Dorze, Ghislaine Le Guillant, Dric Le Colletec. Souscription 105F avant le 30 septembre, sortie prévue en octobre.
Association Par les Chemins de Recontre, Jacques Le Tallec, Les Quatre Cheminées, 56400 Pluneret : 02 97 56 47 81

Prix Hervé Le Menn 1998.
Le Prix Hervé Le Menn 1998 à été remis à Yvon Dupré lors d'une cérémonie le 6 juin à Plouha (22).
Le Prix Hervé Le Menn, créé par l'Entente Culturelle Bretonne, est attribué annuellement à une personne physique ou morale travaillant à la promotion de la culture bretonne, particulièrement la culture orale. Yvon Dupré est actuellement président de Kendalc'h Côtes-d'Armor.

Institut Culturel de Bretagne Skol Uhel ar Vro
A l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire et de la réunion du Conseil d'administration de l'Institut Culturel de Bretagne - Skol Uhel ar Vro, tenues le 4 juillet à Paramé-Saint-Malo (35), Yvonig Gicquel a été élu Président, succédant à Pierre Le Treut. C'est la première fois que l'ICB n'est pas présidé par un conseiller régional.

Recherche de documents sur Philomène Cadoret.
En vue de créer un spectacle à son sujet, je recherche des documents sur Philomène Cadoret, en particulier un travail universitaire réalisé il y a une vingtaine d'années par Michel Stern, ainsi que des chansons sur feuilles volantes.
Nathalia Monjarret
La Verdais
35590 L'Hermitage
02-99-64-04-00

OFFRES-D'EMPLOI

Dastum recherche
Dans le cadre de la numérisation des archives sonores de Dastum :
1 assistant(e) de numérisation
Il (elle) aura pour tâches :
• de participer aux travaux techniques de numérisation proprement dits;
• de coordonner le réseau Dastum plus particulièrement en Basse-Bretagne pour tous les travaux documentaires liés au programme de numérisation;
• de procéder à la saisie informatique et l'analyse documentaire des données recueillies.
Il (elle) devra :
• être bretonnant;
• témoigner d'un fort intérêt pour le chant traditionnel breton et posséder de réelles connaissances sur au moins un terroir. Un certain niveau de pratique serait apprécié.
• posséder un sens affirmé des relations humaines et de la négociation;
• montrer des dispositions pédagogiques certaines, de la clarté dans l'exposé;
• être rigoureux, organisé;
• avoir des qualités d'autonomie, de fiabilité et de responsabilité;
• posséder des aptitudes à maîtriser l'outil informatique;
• être mobile et pour cela, disposer personnellement d'un véhicule.

EMPLOI (suite)

Emañ Diwan o klask evit :
› Skolaj Roparz-Hemon (ekichenn Brest)
› Klasoù Eil Derez Kemper
› Skolaj Plijidi (22)
› Lise Diwan
• Kelennerien war ar Brezhoneg, ar Chastilhaneg, ar Sone-rezh, an Deknologiezh.
• Kasourien
• Rener al Lise (post e Brest e 98/99 hag e Karaez adal 09/99)
• Rener Skolaj ar Morbihan (stummadur e kerz ar bloavezh 98/99)
Lizher emginning ha C.V. da gas ar buanañ ar gwellañ da :
Diwan Breizh, BP 147, 29411 Landerne Cedex

COURRIER

A propos du n° 149 de Musique Bretonne (article sur la Veuze):
Il faut signaler l'existence d'un cadran solaire en ardoise, de Malansac (56), représentant un joueur de cornemuse animant une danse et datant du XVIII^e siècle. L'objet en question se trouve chez un antiquaire qui habite Rochefort-en-Terre : Yves Diquéro (Gilbert Hervieux l'a peut-être photographié. Yves Diquéro habite Rochefort-en-Terre).
Au sujet de la photo page 29, elle est prise devant les remparts de Vannes, peut-être pendant les Fêtes d'Arvor (15 août) ?
Philippe Blouet

Toujours à propos du n° 149, rubrique "Quoi de neuf ?", "Ah, le beau disque de bagad que voilà !" :
Sans rien vouloir retirer à ce sympathique article mettant en avant de façon fort érudite la musique (la grande) de bagad (...), il existe un disque qui, pour certains musiciens de notre Bretagne et d'ailleurs, reste un CD de référence. Enregistrement au "Champ des Martyrs" en plein air par M. Xavier Bellenger (ethnologue) et Denis Venzetto, éminent preneur de son. Kevrenn Alre, GREM 1990, Réf. G 9002 DDD, catalogue Xavier Bellenger, 85, rue Robespierre, 93100 Montreuil-sous-Bois.
Il se peut que ce ne soit pas le meilleur CD de bagad de 1^{re} catégorie mais la qualité de la prise de son à mon humble avis n'a pas encore huit ans après d'équivalence (plein air)...
Jacques Le Tallec (Plunéret)

A propos de réabonnement :
J'ai bien reçu votre relance concernant le réabonnement à Musique Bretonne. Pour le moment, je ne souhaite pas me réabonner, à cela plusieurs raisons : 1) Alors que nous venons de créer un employé-jeune qui doit être payé beaucoup plus que le Smic en respect des conventions collectives, la Drac (Pays de Loire, ndr) pour me remercier me supprime 15.000 F. 2) Je préférerais le ton et la ligne éditoriale des premiers n°. 3) Les sorties incroyables hors délais ! 4) Je suggère, plutôt que de travailler dans son coin, alors

que les magazines sur la Bretagne, moins ciblées certes, inondent les kiosques, de collaborer financièrement et en rédactionnel avec la revue d'envergure nationale Trad Mag.
A ce propos, détail navrant, je suis la seule structure, de surcroît en Loire-Atlantique, à organiser en Bretagne une soirée de soutien alors que Trad Mag a toujours promu la culture bretonne!
Bien cordialement
Christophe Lelu
Président du Festival Celtomania

Désormais, nous ferons paraître dans Musique Bretonne les passages les plus significatifs des courriers que nous recevons, même si parfois certains nous paraissent un peu sévères. Le cas échéant, nous en profiterons pour y répondre. Alors, n'hésitez pas, c'est la meilleure manière de faire avancer et d'améliorer votre revue. Proposez-nous des textes. Si notre comité de lecture les sélectionne, nous ferons le maximum pour qu'ils paraissent. A ce propos, n'oubliez pas que notre E-mail est : dastum@hal.fr.
Pour répondre à Christophe Lelu, nous prenons d'ores et déjà les mesures pour rattraper le retard de parution de MB. Qu'il préfère la ligne éditoriale des premières éditions, c'est son droit le plus strict qu'il ne nous vient même pas à l'idée de discuter. Cependant, si vous êtes dans son cas, dites-le nous, avec des propositions concrètes, elles seront les bienvenues.
Trad Mag (nous y sommes abonnés) : d'accord pour constater que la Bretagne s'est peu mobilisée pour la survie de cette excellente revue. En revanche, s'il est vrai que le nombre de la Bretagne a tendance à submerger les kiosques, nous devons constater qu'en matière de musique et hormis ArMen, ponctuellement, il n'existe guère qu'Ar Soner (essentiellement à l'usage des adhérents de BAS) et MB pour se consacrer à la musique bretonne. On ne peut à proprement parler de pléthore !
La rédaction

Jeannette Maquignon

Une grande voix du pays gallo s'est éteinte

Jeannette Robert, née Maquignon, est morte pratiquement dans l'oubli, le 13 juillet 1998 dans sa quatre-vingt-douzième année. Jeannette, incarnation vivante, de 1975 à 1985, de la qualité, de la créativité et du renouveau de la tradition chantée de Haute-Bretagne, expression de la dignité et de la force de caractère des femmes du Redonnais, symbole de la réalité de ce pays écartelé, retrouvait ainsi, au moment où son corps rejoignait son âme envolée depuis 10 ans, la condition généralement réservée au peuple : l'anonymat.

Pire, du fait de la date de son décès, l'annonce de ses obsèques est passée pratiquement inaperçue et ce n'est que le jour même que ses amis du Groupement culturel breton des Pays de Vilaine ont appris la nouvelle. L'assistance était maigre à l'Eglise et au cimetière de Saint-Martin-sur-Oust et accentuait l'impression d'abandon.

Aussi, pour tous ceux qui l'ont aimée, qui ont appris à chanter ou à revivre à ses côtés, qui ont partagé sa table et sa joie communicative aux célèbres "Clôtures"; pour tous ceux qui l'ont appréciée dans les kermesses, les pardons, à la Bogue et aux fêtes du groupement, qui ont découvert, exploré et exploité son répertoire et sa vie; pour tous ceux qui placent au plus haut rang la culture populaire, il y a un devoir de mémoire collectif pour ce qu'elle a apporté, pour ce qu'elle a représentée, pour la reconnaissance culturelle de la Haute-Bretagne... tout simplement.

Jean-Bernard Vighetti
Premier président du Groupement
culturel breton des Pays de Vilaine

Jeannette Maquignon est née à Ruffiac dans une famille d'agriculteurs en novembre 1906. Sa mère, la "belle de la Feuillardais", était originaire de Missiriac. Elle lui a donné le goût du chant et une partie de son répertoire. Son père fut rappelé à la guerre 14 - 18 où il fut gazé et mourut des conséquences quelques années plus tard. Au milieu des années 1930, elle se marie à Auguste Robert, agriculteur aux "Clôtures" en Saint-Martin, aux confins de Ruffiac. Le milieu, la mentalité, les façons de faire et de vivre sont différents. Jeannette sait s'y adapter tout en imprimant sa marque. Auguste est mobilisé pour la seconde guerre mondiale et fait prisonnier. Jeannette doit assurer, seule, la marche de la ferme. Elle accueille des parachutistes américains.

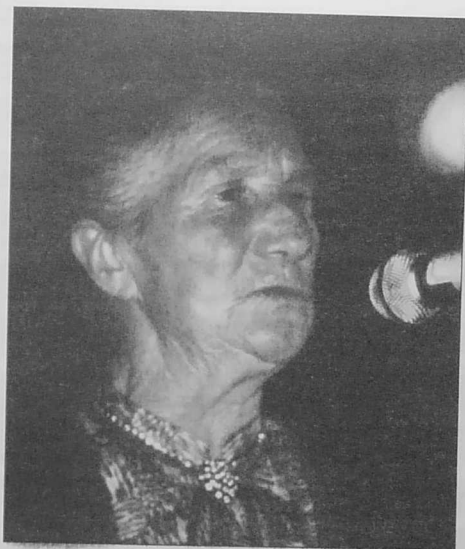
Après la guerre, la ferme est connue pour son dynamisme et son modernisme, pour son sens de l'hospitalité et la bonne humeur qui y règne.

La première Bogue d'Or

Dans les années 60, Auguste décède. Mais Jeannette est bien entourée par ses amis, la famille de Claude Denécé notamment, bretons de Paris revenus au pays. Elle participe activement aux fêtes des Retrouvailles et des Vieux Métiers, tout comme les sonneurs Albert Nael, Jean Burban, et les membres de la frairie de Boisneuf, réputée pour sa convivialité.

En 1975, elle rencontre Jean-Bernard Vighetti, président du tout nouveau Groupement culturel breton des Pays de Vilaine au Pardon de Saint-Meen-sur-Oust. C'est le début d'une grande amitié et d'une grande connivence. Jeannette fait bientôt partie de la famille, et Jean-Bernard Vighetti devient en quelque sorte son confident et son fils spirituel.

Jeannette participe à la première Bogue d'Or, concours de chants traditionnels de Haute-Bretagne en octobre 1975 où elle obtient la Bogue d'Argent et aux différentes activités



Jeannette
Maquignon
(photo J-C
Bourgeon)

du groupement dont elle devient un membre actif : rencontres avec des chanteurs, musiciens et danseurs roumains (dont le célèbre Zamfir), hongrois, québécois; échanges culturels entre le pays de Redon, la Montagne, le pays fisel, le Goelo, l'île de Batz et l'Anjou; animations de veillées, de stages à Ti Kendalc'h, participation au festival d'été de Rennes, les Tombées de la Nuit.

"J'ai chanté, j'ai déchanté et je rechante"

Le groupement lui consacre un disque en 1979 avec Edouard Huguet de Saint-Dolay et Joséphine Billy des Fougerêts. Les ethnomusicologues, la presse régionale, nationale et internationale s'intéressent à elle de même que des universitaires de Rennes et de la Sorbonne au début des années 80.

Elle n'en continue pas moins d'accueillir avec la même bonne humeur tous ceux qui passent chez elle pour connaître des "vieilles chansons" ou tout simplement pour discuter ou boire un petit verre.

Elle est heureuse de vivre pleinement à plus de 70 ans comme elle le confie alors à Jean-Bernard Vighetti : "J'ai chanté, j'ai déchanté et je rechante". Point de vue partagé par bien des anciens du moment, réhabilités auprès des jeunes générations par le phénomène de la Bogue et l'action du Groupement : Louis Rouxel, Joseph Naël, Eugène Guillaume, Hélène Daniel, Mesdames Borgat et Dubois...

Son répertoire commence à être repris par les chanteurs et les musiciens bretons du Groupement bien sûr comme Albert Poulain, Pierrig Hercelin, J.-L. Latour, Gilbert Hervieux, Jacques Beauchamp, Jean-Yves Le Bot, Calixte, mais aussi le groupe Gwerz et Erik Marchand, Philippe Janvier et Jean-Luc Le Moign, Soig Siberil.

En 1986, pour ses 80 ans, les premiers signes de troubles cérébraux se manifestent et après un passage à Malestroit, elle est hospitalisée à Saint-Avé où elle s'éteint le 13 juillet 1998.

De Jeannette Maquignon, on retiendra, outre sa forte personnalité et son optimisme naturel, la qualité exceptionnelle de son répertoire, l'ornementation subtile de son chant et sa fabuleuse mémoire.

Cercles celtiques

Traditions dans les années 30-40

On sait le rôle éminent que, dans l'ensemble, ont joué les cercles celtiques dans le processus de réappropriation de notre patrimoine traditionnel. Ceux d'entre nous, surtout les enfants des villes, nés après 1945 savent la dette qu'ils ont peu ou prou envers eux à cet égard.

On pourrait d'ailleurs en dire autant des bagadoù. Pour autant, il n'est pas inutile de se pencher sur le cheminement qu'a suivi notre héritage pour arriver jusqu'à nous et tout particulièrement, au cours de cette période charnière à bien des égards que furent les années 30-40.

Arnaud Boisseau, dans l'article que nous présentons ci-dessous, nous invite à un retour sur nos pas qui est apparu à la rédaction de Musique Bretonne comme une intéressante exploration d'une forme de transmission patrimoniale à une époque précise de l'histoire de notre société. Nul doute que certains de nos lecteurs réagiront d'une façon ou d'une autre à sa lecture.

Le débat est ouvert.

On parle, on écrit (notamment depuis J.M. Guilcher), et on agit beaucoup en faveur des "pratiques traditionnelles bretonnes". On connaît toutefois peu de choses sur l'état actuel du "patrimoine traditionnel breton" : qu'en est-il réellement et qu'en faisons-nous ? Deux questions qui en amènent une autre : comment ce patrimoine nous est-il parvenu ? Certes, il a pris plusieurs chemins : on ne peut pas dire, par exemple, qu'un chercheur-universitaire, un membre actif de Kendalc'h, un collecteur de La Bouëze, ou un modeste agriculteur de Bazouges-la Pérouse, aient la même perception des pratiques traditionnelles. Pourtant, tous contribuent à leur manière au processus de diffusion et de re-création de notre héritage culturel. Reste qu'il est édifiant de s'interroger sur la provenance de notre patrimoine actuel en matière de traditions⁽¹⁾. Par ailleurs, le sujet est épineux (c'est sans doute pour cela qu'on en parle peu) : révéler la provenance et l'identité réelle de ce que nous savons des traditions et de ce que nous en faisons peut, dans les milieux associatifs concernés, faire l'effet d'un pavé dans la mare... Je vous laisse deviner pourquoi.

Création des cercles celtiques

Depuis 1911 et 1932 (dates respectives de la création des Cercles Celtiques de Paris et de Rennes), les cercles celtiques forcent l'admiration par la quantité d'animations culturelles qu'ils organisent. A ce titre, le Cercle Celtique de Rennes ou *Kelc'h Keltiek Roazhon* (KKR) et le Groupe Gallo-Breton (GGB) sont remarquables en ce qui concerne le bassin rennais. En même temps qu'elle les ré-actualise, chaque association se forge une représentation particulière des pratiques populaires rurales à retransmission orale (par imprégnation dans un milieu relativement restreint de type communautaire). Le KKR et le GGB n'échappent pas à cette règle et se constituent ce qu'on peut appeler un "patrimoine traditionnel".



Le Cercle Celtique de Rennes (KKR) dansant le "Jabadao" dans les années 30

De multiples facteurs étroitement imbriqués (économique, politique, social...) déterminent les façons de penser et d'agir des cercles celtiques. Cela concerne donc aussi bien les formes et les contenus de leur "patrimoine traditionnel" que leurs activités ré-actualisant les "pratiques traditionnelles" dont ils se proclament volontiers les héritiers. En ce qui nous concerne, nous focaliserons notre attention sur le facteur social.

Il faut bien avoir à l'esprit que la quasi-totalité des fondateurs et organisateurs des deux cercles à leurs débuts appartiennent aux couches économiquement et socialement aisées de la population rennaise. Pour s'en rendre compte, il suffit d'abord de regarder quelle profession chacun d'entre eux exerce : docteurs en médecine, députés (M. le Marquis De L'Estourbeillon, M. Le Poullen, M. Trémintin), professeurs, compositeurs, pharmaciens, journalistes, compositeurs (Bourgault-Ducoudray, Charles-Auguste Collin), étudiants (dont la classe sociale, dans les années trente, diffère totalement de celle des étudiants actuels), etc.

Par ailleurs, ces associations évoluent essentiellement dans un environnement urbain. La plupart des membres sont des citadins ; leurs activités et leurs spectacles — quand ils com-

mencent à se produire — ont également lieu en ville, la plupart du temps au théâtre. Il s'agit souvent de participations à divers spectacles organisés par des municipalités ou des groupements politiques : en 1934, par exemple, le KKR se déplace à Saint-Méen-Le-Grand et présente un concert, une conférence, et une démonstration de danses, le tout étant consacré à Théodore Botrel et organisé par la Fédération Régionaliste de Bretagne (F.R.B.).

Enfin, mais nous pourrions allonger la liste des exemples car ils ne manquent pas, l'adhésion aux cercles celtiques nécessite une cotisation annuelle : à ses membres actifs, le KKR réclame 12F, et à ses membres honoraires 20F minimum... en 1932 !

Il ne s'agit donc pas, loin s'en faut, du milieu populaire rural qui n'a ni le temps de participer à ces activités qui ne lui ressemblent pas, ni les possibilités économiques et matérielles d'appartenir aux cercles celtiques. Nous sommes bien plutôt en présence d'une couche sociale urbaine et aisée, composée de "savants" dont la représentation des "pratiques traditionnelles" reste conforme à leur origine sociale - et aux ambitions politiques régionalistes qui préoccupent les membres les plus actifs⁽¹⁾.

Cercles celtiques

(suite)

Une vision du monde traditionnel

Les cercles celtiques contribuent alors à véhiculer une façon complaisante de percevoir le "monde traditionnel" : leur public urbain et/ou touristique apprécie beaucoup le folklore romantique et pittoresque. Le Cercle Celtique de Rennes affirme pourtant dans les années 30 "travailler en conscience le folklore très pur de la Bretagne"⁽²⁾. Danses, musique, costume, chant, etc., se veulent "authentiques". Pourtant, à l'entre-deux-guerres, les caractéristiques sociales particulières de ce milieu associatif sont influentes. Les anecdotes et les faits exemplaires ne manquent pas dans les archives des cercles celtiques et les témoignages de membres actifs des années 30 et 40. En 1936 et 1937, le KKR s'associe à M. Maurice Renault, présenté comme "le célèbre paysannier" ou comme "le comique paysan"⁽³⁾. En juillet 1935 a lieu à Rennes, Place de la Gare, le "trentième Congrès National de la Pâtisserie Française", auquel participe le KKR. Le 25/07/35, l'Ouest-Eclair couvre l'événement : "La Haute-Bretagne put se glisser dans ce ravissant ensemble grâce au talent de notre ami Maurice Renault". Cette "célébrité" narre au public quelques histoires (les "paysanneries") concernant la vie quotidienne des paysans hauts-bretons. Aline La Coste, alors secrétaire du KKR, raconte que M. Renault incarnait en réalité des paysans à qui il arrivait toutes sortes de mésaventures très amusantes⁽⁴⁾. Nul doute que ce "ravissant ensemble" ridiculisait la paysannerie de Haute-Bretagne plaise au public...

Simone Morand, membre du KKR en 1936 et 1937, puis fondatrice et présidente du Groupe Gallo-Breton à partir de 1937, adhère elle aussi à cette vision des choses. Juste avant la seconde Guerre Mondiale, elle met en scène la vie quotidienne de la paysannerie : "Naturellement, on avait fait une petite scène rigolote avec ça. (...) C'était très drôle. Parce que le parler gallo est très gai. Pour essayer de faire pleurer en parler gallo, ce serait difficile"⁽⁵⁾.

Ces témoignages correspondent à l'état d'esprit très particulier qui règne dans les cercles celtiques au moins jusqu'en 1950 : les spectacles sont, de fait, le produit d'activités typiques du milieu socialement, culturellement et économiquement aisé et dominant (pour ne pas dire bourgeois) de la ville de Rennes. Ces spectacles sont finalement beaucoup moins une tentative de représentation fidèle de la communauté paysanne traditionnelle qu'une activité culturelle d'inspiration traditionnelle dont les caractéristiques dépendent totalement de la façon de penser et d'agir, et des intérêts et objectifs (économiques, politiques...) de cette couche sociale dominante.

Musique savante et spectacles citadins

Pratiquement, cela se traduit par des activités dont les formes et les contenus reflètent les caractéristiques sociales des acteurs concernés. Au KKR, la grande majorité des chants de la chorale dirigée par Charles-Auguste Collin⁽⁶⁾ sont arrangés selon les critères de la musique savante : contrechants, canons, etc. Même chose pour les costumes qui doivent être charmants, coquets, ou encore spectaculaires.

La danse doit être mise en scène et répétée avant d'être produite en spectacle. Les répétitions ont lieu à heure fixe, dans un local, parfois même au théâtre, et sont dansées au son du piano. Michel Démion explique : "Au 19^e siècle, la danse était ambiante, elle est maintenant apprise. La danse était rurale, les cercles s'implantent dans les villes. Les motivations sont à peu près partout les mêmes. La première, c'est d'abord de parader, d'être en quelque sorte une vedette. On sort de l'ordinaire, on porte un costume différent, on est vu (et applaudi). La deuxième, ce sont les voyages. Ceux-ci sont chers, les automobiles sont rares, et les plus privilégiés des cercles vont quelquefois à l'étranger". Exagération ? Peut-être. Mais une chose est

sûre : les caractéristiques des membres, le contexte social, politique, économique, etc. des cercles celtiques, leurs structures internes, leur imbrication dans un enchevêtrement associatif sont autant de prismes au travers desquels transitent et se transforment les traditions réactualisées et re-crées.

Une originalité nouvelle

Certains verront dans ces lignes une accusation. Il n'est pourtant question que de l'énonciation de faits. Loin de blâmer les activités des cercles celtiques, il s'agit de montrer ce qu'ils étaient pour comprendre ce qu'ils sont, de montrer le vrai visage de leurs traditions ; de montrer ce qu'ils étaient au lieu de construire une tradition "authentique" mythique des cercles celtiques. Pour finir, ces mots de William Lemit parlant des cercles celtiques : "Loin d'être une dégénérescence, une dégradation venue des éléments de la culture urbaine, elle était véritablement, au contraire, une nouvelle création redonnant une originalité nouvelle à l'inspiration dont elle s'emparait."

Arnaud Boisseau.

Remerciements : La Bouèze, L'Epille, Dastum, J.-Y. Colléoux, Marie La Coste, Simone Morand, Jean Ollivier...

⁽¹⁾ L'imbrication de la sphère culturelle "bretonne" et de la sphère politique est importante. Par exemple, Edouard Gueguen est élu en septembre 1935 co-directeur de la Fédération des Cercles Celtiques...

Mais il est par ailleurs vice-président de l'U.R.B., membre du Gorsedd, et directeur du Cercle Celtique de Nantes. De plus, le KKR côtoie fréquemment des personnalités politiques importantes tel que M. Châteauneuf, maire de Rennes en 1937.

⁽²⁾ Entretien avec Marie La Coste du 6 novembre 1997.

⁽³⁾ Entretien du 07/11/1997, à propos du spectacle intitulé "Mon village chante et danse" ; spectacle où tout le monde parle gallo. La citation se réfère à la partie intitulée "On va voir les filles", dont le thème est "L'histoire des amours à la campagne du pays de Rennes".

⁽⁴⁾ C.A. Collin est le dernier compositeur d'une longue lignée de musiciens depuis Julien Collin, né en 1789. On l'invitait (Charles-Auguste Collin) à accompagner de grands artistes de passage à Rennes, ou plus prosaïquement la société bourgeoise ou aristocratique aimait à l'avoir au clavier de l'orgue quand était célébré le mariage d'un fils ou d'une fille. (J. Ourvois).

Accordeons diatoniques



Fabrication
Réparation
Location
(docs sur demande)

Bernard Lofet 15, rue de la Libération - 56850 CAUDAN
Tél : 02.97.05.68.92 Fax : 02.97.05.62.53

Championnat de Bretagne des sonneurs en couple

Gourin, du 4 au 6 septembre 1998

L'histoire du Championnat de Bretagne est depuis longtemps associée à Gourin et constitue un symbole identitaire fort. L'implication totale de la ville, est une garantie pour le comité organisateur qui par son action, doit pérenniser cette dualité. L'édition 1998 promet d'être belle. Tronjoly se fait encore plus accueillant.

- ▶ Le pardon des sonneurs
- ▶ Le concours des meilleurs sonneurs de Bretagne
- ▶ Le championnat des sonneurs en couple
- ▶ Le championnat de Bretagne de musique traditionnelle

Il pleuvait ce dimanche 25 septembre 1955 et pourtant les responsables de la K.A.V., les membres du Comité des Fêtes de Gourin ainsi que les abbés Scieller de Lanvégen, Gerno de Plévin et Poulichet de Gourin furent heureux d'accompagner 200 personnes, présentes en costume breton ou en "uniforme" de la B.A.S., et qui, sonnant ou dansant, soulevèrent l'enthousiasme d'une foule devenue énorme... (sic la presse locale).

De la Chapelle St Hervé à Tronjoly

Il ne s'agissait pas d'un concours mais d'un Pardon à Saint Hervé considéré comme le patron des musiciens de Bretagne à l'instar de Sainte Cécile pour le reste de la France. La Kevreurezh Ar Viniouerien, association de sonneurs de la région parisienne créée en 1932 et présidée par Hervé Le Menn, avait, lors de ce pardon, lancé un ballon d'essai en proposant un concours de musique à partir de partitions à déchiffrer puis à interpréter. A cette époque, le peu de sonneurs traditionnels sachant lire la musique réduisit le nombre des candidats à deux ou trois couples.

Le premier concours digne de ce nom eut donc lieu en 1956, la B.A.S., sous la présidence de Dorig Le Voyer, reprenant à son compte l'initiative de la K.A.V., en modifiant les termes de la compétition qui, depuis lors, resteront les mêmes : interprétation libre d'une marche, d'une mélodie et d'une danse représentative d'un terroir de Bretagne : Léon, Trégor, Vannetais, Pourlet, Bas Vannetais, Vannetais gallo, Dardou, Bidard, Rouzig, Duig, Melenig, Glazig, Bigouden, Menezioù, Haute Bretagne etc...

Dès 1957 paraissait le premier règlement qui imposait, entre autres, pour le 29 septembre de cette année-là, l'obligation de s'inscrire à l'avance par écrit, l'interdiction de boire de l'alcool avant et pendant les épreuves, la défense absolue d'être vêtu autrement qu'en costume traditionnel, en tenue scout, militaire ou de bagad. De plus, les sonneurs qui quitteraient la ville avant la proclamation des résultats seraient disqualifiés ! Pas moins de 35 articles composaient ce règlement.

Il était stipulé que 100.000 francs de prix étaient offerts par le comité des fêtes de Gourin (1.000 francs d'aujourd'hui). Le concours était lancé et peu à peu il deviendra le Championnat.

En 1978, la B.A.S., à un tournant de son histoire sembla plus préoccupée par l'évolution des bagadoù en pleine mutation que par le jeu de couple. Des sonneurs constituèrent donc une autre association et décidèrent de quitter Gourin en organisant un concours "tourmant", chaque année dans un lieu différent. Mais cette expérience reposant sur la bonne volonté d'un nombre restreint d'individus ne dépassa pas quatre années. En 1983, les responsables locaux demandèrent donc à la B.A.S. de bien vouloir reprendre l'initiative. Martial Pezennec, président de l'époque chargea Alan Le Buhé et Erwan Ropars, responsables de la Commission "Couples", de remettre la compétition sur ses rails.

A partir de 1989, quittant Saint-Hervé pour Tronjoly, le concours perd son caractère inti-



miste et quelque peu restreint pour s'éclater au grand jour dans ce parc qui permet toutes les variations possibles sur le thème : venez écouter le meilleur de la musique bretonne !

Nous voici en 1996 : quarante ans déjà ! Le temps passe mais le concours se pérennise et année après année, champion après champion, Gourin démontre sa capacité à organiser une manifestation d'ampleur régionale pour ne pas dire nationale. Il en est du championnat comme de la musique bretonne : on ne méconnaît pas son histoire, on ne renie rien de son passé, mais on puise dans son patrimoine pour aller de l'avant et doter les générations futures d'une culture qui élargira les horizons en n'excluant personne.

Édition charnière

Depuis son implantation sur le site de Tronjoly, le championnat n'a cessé d'accroître son public. C'est lors de l'édition de 1996 qui célébrait le quarantième anniversaire que le nombre

des entrées s'est envolé. A cette occasion, le comité organisateur mené par José Le Fer, s'était surpassé. On se rappelle encore l'invitation honorée par tous les anciens vainqueurs, au premier rang desquels venait Alan Stivell.

Les échos de la fête franchirent largement les frontières du Centre Bretagne, propulsant le championnat de musique traditionnelle au rang d'événement culturel remarquable, soutenu dans cette ascension par un regain d'intérêt pour notre culture. Conscient de sa réussite, le comité organisateur reste vigilant pour continuer de mettre l'accent sur l'excellence culturelle véhiculée par les sonneurs, vrais seigneurs de la fête. Pour préserver la profonde authenticité du concours et cultiver son caractère atypique, il faut sans relâche résister à la tentation de céder à un folklore chatoyant.

Programmation et gestion

Le programme étoffé, s'articule maintenant en trois volets. Le vendredi est réservé au

Championnat de Bretagne

Gourin (suite)

concert d'ouverture en soirée, dans l'église de Gourin. Le samedi accueille le concours des sonneurs en couple de moins de 18 ans au château, concours suivi d'un grand fest-noz en soirée. La journée du dimanche est de loin la plus intense avec les concours *kozh* et *braz*, le concours de danses, les expositions ciblées sur le thème des sonneurs, le village breton mettant en scène les coutumes et les métiers anciens, la prestation d'un grand bagad (Pontivy en 1997, Kemperlé en 1998) et le fest-deiz/fest-noz ininterrompu jusqu'à minuit.

Pour assurer la qualité et l'authenticité de ces animations, nous battons le rappel de tous les bénévoles, et il n'en manque pas en Centre-Bretagne. Ces ressources humaines sont essentielles dans l'élaboration et le déroulement des trois jours de fête. Les moyens financiers proviennent pour partie des subventions de la Région, du Conseil Général, du Galcob et de la ville de Gourin, institutions devant lesquelles nous défendons notre projet. Une aide très importante, constituée de fourniture d'intendance, provient du parrainage d'une enseigne leader de la distribution.

D'autres sociétés partenaires nous apportent leur soutien financier (établissements bancaires) ou logistique, conscientes de participer au maintien de l'essor d'une belle et grande manifestation culturelle. Au nombre de ces sociétés, il faut remarquer la présence d'industriels de l'agro-alimentaire et de cette maison de production et d'édition de musique et de littérature bretonnes, implantée à une lieue de Gourin. Cette osmose révèle le dynamisme et l'envie de partage dont peuvent se prévaloir les passionnés de musique traditionnelle.

Perspectives et enjeux

Le succès croissant de la fête sur le site de Tronjoly n'est contesté par per-

sonne. La population de ce coin de Bretagne qui n'a jamais perdu ses racines, y est pour quelque chose, tant il est vrai que la transmission du patrimoine culturel entre générations s'y est moins mal fait que dans la majorité des autres régions. Cette adéquation génère un auditoire averti pour lequel les dialogues de binious et bombardes résonnent comme une langue maternelle. Fidéliser puis élargir ce public constitue le défi des prochaines éditions. Des projets sont à l'étude pour cette fin de siècle, et bien qu'il soit prématuré d'en dévoiler la teneur, on peut chuchoter que les relations privilégiées de Gourin avec l'Amérique du Nord pourraient être exploitées.

Ar bloaz-mañ c'hoazh e vo graet ar gwellañ gant tud bro Gourin evit degemer ur publik niverus ha gouizieg, ha dreist-holl evit servij Mistri ar fest, Ar Sonerien.

Degemer Mat d'an holl ! Kalon a chañs vat d'ar sonerien

Jean-René Jacq



Musique Bretonne n° 150 Gouere / Eost 1998

Les archives sonores

Conférence annuelle de l'AIASA

La conférence annuelle de l'Association Internationale d'Archives Sonores et Audiovisuelles aura lieu à Paris, du 15 au 20 novembre 1998.

L'Association Internationale d'Archives Sonores et Audiovisuelles (IASA) tiendra son congrès annuel cette année à Paris du 15 au 20 novembre 1998. Cette manifestation est organisée par l'Association Française d'Archives Sonores (AFAS), dont Dastum est membre, et la Bibliothèque Nationale de France. Les conférences organisées dans le cadre de ce congrès sont ouvertes au public, certaines d'entre elles peuvent intéresser les lecteurs de Musique Bretonne.

Toutes les sessions se dérouleront à la BNF, site Tolbiac-François Mitterrand - Hall Est (11, quai François Mauriac, 75013 Paris)

Lundi 16 Novembre

Matin
Introduction

Après-midi

1. Le copyright : obstacle au développement de la consultation
Interventions de représentants de la BNF, de l'INA, de l'Institut d'études arborigènes d'Australie...
2. Le catalogage (programme non communiqué)

Mardi 17 novembre

Matin

Les archives de la parole. Partie I : Histoire orale et contemporaine
Interventions de P. Joutard, de W. Gueraiche, de représentants des Archives nationales, de la Phonotheque de la British Library, de l'ass. Mémoire Vivante, de Radio Suisse

Après-midi

1. Les archives de la parole. Partie II : Linguistique
Interventions de M.R. Simoni-Aurembou (CNRS), B. Horiot et de chercheurs des Pays-Bas

2. Séance publique du Comité technique.
Interventions de chercheurs allemands et anglais sur la numérisation du son et l'accès de son par Internet

Mercredi 18 novembre

Matin

1. Paysages sonores. Les sons de la nature.
L'homme et son environnement sonore
Interventions de représentants de la Phonotheque de la British Library, du Museum d'Histoire Naturelle de Paris, de N. Frize, Y. Parenthoen, E. Tête (ACIRENE).
2. Développer l'accès à la recherche discographique
Interventions de chercheurs allemands, italiens et d'un représentant de la Médiathèque musicale de Paris

Jeudi 19 novembre

Matin et après-midi

L'accès au patrimoine audiovisuel.
Interventions sur les problèmes du dépôt légal, de l'accès grand public, l'accès éducatif, professionnel, et de l'accès spécifique aux archives radio.

Vendredi 20 novembre

Matin et après-midi

L'écoute musicale
Interventions de chercheurs français, italiens, néerlandais et autrichiens sur les thèmes de l'analyse et l'exploitation des enregistrements sonores en lien avec leur consultation et leur utilisation par le public, les musiciens, les chercheurs.

Renseignements et inscriptions
Comité d'organisation IASA Paris 1998
c/o AFAS

BNF

11 quai François Mauriac
75706 Paris Cedex 13
(33 (0) 1 53 79 53 10 :
33 (0) 1 53 79 47 82 / 1 53 79 47 21
E-mail : ias@ircam.fr

La culture comme point d'ancrage 12 animateurs réunionnais en formation à Dastum

Pendant quatre jours, du 6 au 9 juillet, douze animateurs réunionnais ont suivi un stage à Dastum afin de s'approprier les outils nécessaires à la redécouverte de leur propre patrimoine culturel.

Valérie, Edith, Jean-Yves, Eric et les autres ont tous entre 21 et 30 ans. Titulaires d'un BEATEP (Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire) ou d'un BATAAP (Brevet d'animateur professionnel et d'aptitude assistant technicien) ils sont à la recherche d'un emploi depuis l'obtention de leur diplôme.

C'est pour compléter leur formation et leur proposer un perfectionnement que Nolwenn Le Beller, elle-même titulaire d'un BEATEP en art et techniques du spectacle, a monté en octobre dernier une association qui répond au nom d'Ancrage. Un nom que l'on peut traduire par Association Nouvelle pour la Culture Réunionnaise et l'Animation Génératrice d'Emplois.

"Cela part d'une histoire personnelle, explique-t-elle. J'ai 25 ans et je suis arrivée ici il y a 20 ans, coupée de ma culture d'origine et j'en ai souffert. Pour avoir mon diplôme, j'ai fait un mémoire sur l'insertion des jeunes réunionnais et essayé de comprendre les causes de l'échec scolaire et de l'exclusion sociale en axant mon travail sur les facteurs ethnoculturels. Je me suis très vite rendu compte que le fait d'arriver ou non avec des bagages culturels permettait ou non l'affirmation d'une identité".

L'insertion par la culture

Désirant travailler dans le domaine de l'insertion par la culture, et choquée par le fait que la préparation aux diplômes d'animateur ne comporte aucun travail sur les spécificités réunionnaises, Nolwenn Le Beller n'a pas tardé à convaincre ses partenaires. Perfectionner des animateurs en exploitant le patrimoine culturel régional s'inscrivait parfaitement dans le cadre

du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage tout comme dans le cadre du programme européen de formation. La Région de La Réunion et l'ANT (Agence Nationale pour l'insertion et la promotion des Travailleurs d'outre-mer) ont pris en charge 30 % des 600.000 F nécessaires à cette opération. L'Europe a pris à son compte le reste de la facture.

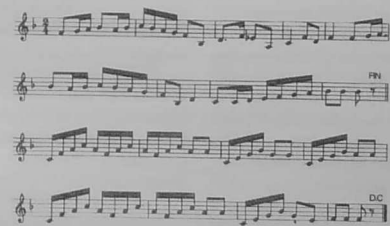
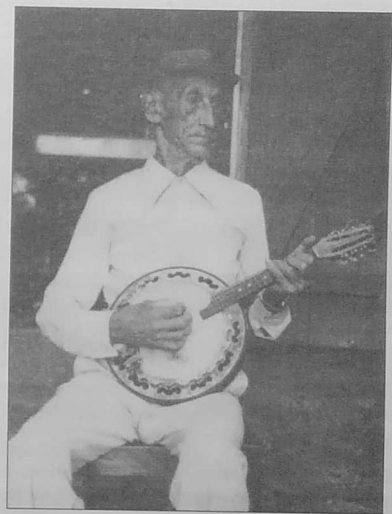
Dastum, puis l'Irlande

Entamée au début du mois de juin à La Réunion, la formation proposée par Ancrage a d'abord porté sur l'histoire de la musique réunionnaise et india-océanique, sur la richesse et la valeur patrimoniale du créole, les danses et costumes traditionnels et enfin sur la fabrication des instruments de musique traditionnels réunionnais ainsi qu'aux bases de leur utilisation. Rouler, tambour malbar, morlon et autre kayamb ont ensuite suivi les stagiaires pour le deuxième volet de leur formation en Bretagne où Dastum leur a proposé les principaux outils concernant la collecte, la sauvegarde, la diffusion et la valorisation du patrimoine culturel oral. La dernière journée de formation a été couronnée par une veillée "métissée", autour d'un cari de poulet, pendant laquelle se sont mêlés percussions réunionnaises, chants à danser gallo et instruments traditionnels de Bretagne. Le lendemain, c'était le départ pour l'Irlande où les réunionnais devaient être accueillis par un collectif irlandais, Work House, spécialisé dans le théâtre de rue, la formation d'artistes et la fabrication de marionnettes géantes.

De retour à La Réunion fin juillet, quatre des douze stagiaires seront embauchés par Ancrage comme agents de valorisation du patrimoine. L'association se lancera ensuite dans la célébration du cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage en produisant un spectacle qui permettra aux animateurs d'appliquer concrètement leurs acquis.

Retrouver ses racines, force de devenir.

Musique Bretonne n°150 Gouere / East 1998



Le banjoniste et sa polka (photo Benita)

Musique Bretonne n°150 Juillet / Août 1998

Gamme de la cornemuse

Suite (mais pas fin)

Il y a quelques années, en avril 1982 pour être précis, j'avais effectué des mesures de fréquences sur la cornemuse de Gilles Goyat, jouée par lui-même, mais par suite de circonstances diverses, je n'ai jamais publié ces mesures que je livre ici pour alimenter nos réflexions sur ces gammes exotiques...

Les mesures ont été réalisées en mon laboratoire de la Faculté des Sciences de Brest, au moyen d'un analyseur Bruel et Kjar et d'un fréquencemètre Rochard à 8 digits.

Une des difficultés des mesures sur la cornemuse vient du timbre extrêmement riche des sons émis, c'est-à-dire que chaque note jouée fait entendre en général de nombreux harmoniques qui sont parfois plus intenses que le son fondamental, notamment l'harmonique 2.

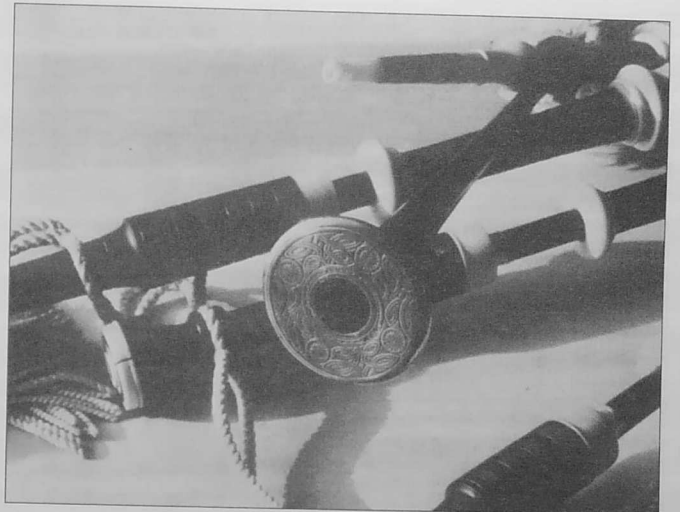
Je rappelle à ce sujet que la plupart des corps sonores n'émettent pas des sons purs, mais font entendre en plus du son de base, lié par exemple à la longueur de la corde ou du tuyau, un ensemble de sons dont les fréquences sont des multiples entiers de la fréquence du son fondamental. En appelant Do 1 la fondamentale par exemple, on entend également les sons suivants : Do1, Do2, Sol3, Do4, Mi5, Sol6, Sib7, Do8 Ré9, Mi10... où les chiffres désignent simplement le multiple de la fréquence de l'harmonique par rapport au fondamentale fréquence de référence 1.

Ainsi, pour un Do de fréquence 260 Hertz on entendra en même temps l'harmonique 2, de 520 Hertz, qui est l'octave de la fondamentale, et donc un Do. On entend très bien en général la fréquence triple du fondamental, qui pour un Do se trouve donc être un Sol dans la seconde gamme, de fréquence 780 hertz, etc.... Les musi-

ciens appellent quinte l'intervalle entre Do et Sol de la même gamme. D'une façon naturelle, la corde ou le tuyau font entendre plus ou moins d'harmoniques, en ordre d'intensités décroissantes au fur et à mesure que leur fréquence augmente. Mais un instrument de musique n'est ni une corde simple ni un tuyau : tout le corps de l'instrument participe à la résonance et peut modifier l'intensité de tel ou tel harmonique. Les hautbois, dont la bombarde est issue, sont bien connus pour favoriser les harmoniques impairs (1, 3, 5, 7, etc.), ce qui leur donne leur timbre parfaitement reconnaissable.

Tout ce petit préambule technique permet de comprendre que la cornemuse, lorsqu'on joue la première note de la gamme, fait entendre la tonique, qui est un Si bémol pour les bretons (et un La pour les anglo-saxons). On entend par ailleurs très bien l'harmonique 2 (le Si bémol à l'octave), et également l'harmonique 3 (un Fa aigu à l'octave de la 5^e note de la gamme de la cornemuse). Par le jeu des différentes résonances de l'instrument, ces fréquences 2 et 3 sont plus intenses que la note jouée, c'est-à-dire ici, que la fondamentale. D'une cornemuse à l'autre, l'intensité des différents harmoniques n'est pas la même d'ailleurs, ce qui explique leur différence de timbre. J'avais été frappé de cette différence lors d'un concert de Pibroch au Quartz à Brest où s'affrontaient les meilleurs joueurs bretons et écossais. (Avec un peu d'entraînement, l'oreille est capable de faire elle-même cette analyse harmonique sans le secours d'instruments sophistiqués, sans donner évidemment les fréquences absolues des notes jouées.)

La deuxième remarque est que la fréquence d'une note n'est jamais parfaitement stable : lorsqu'on tire la corde d'une harpe ou d'une guitare, on modifie légèrement sa tension et donc sa fréquence. La fréquence du son n'est pas tout à fait la même au début et à la fin de la note jouée. Il en est de même pour la corne-



muse où l'irrégularité du souffle (malgré, ou à cause du sac) introduit une légère variation de la fréquence mesurée. Ces variations, dues à la modification de la relation Intensité-Fréquence, sont assez minimes, mais tout à fait perceptibles pour les musiciens.

Pour ces raisons que je viens d'indiquer, il est clair qu'on ne peut tirer de conclusions sur la cornemuse écossaise après des mesures réalisées sur une seule cornemuse. Je vous livre donc ces résultats à titre purement indicatif quoique symbolique...

1° Gilles Goyat accorde très bien sa cornemuse: son Si bémol est à 467,3 Hertz en moyenne, soit à 1,34 savart du Si bémol tempéré (466,16 Hz) par rapport au La 440.

2° L'octave n'est pas juste, ce qui peut paraître surprenant. Le Si bémol aigu est trop bas de près d'un comma (à 295,84 savart au-dessus de la tonique au lieu de 301 pour les gammes habituelles).

3° La quarte n'est pas "juste" au sens de la réso-

nance naturelle. Elle est trop haute d'un comma. 4° La quinte est plutôt juste (elle est l'harmonique 3 de la tonique).

5° La sixte est plus proche de celle de la gamme de Zarlino (dite "naturelle") que de la gamme tempérée.

6° La sous-tonique est à un ton, comme prévu, au-dessous de la tonique. Je rappelle que cette particularité fait que l'instrument ne joue pas la gamme majeure (Do, ré mi fa sol la si do, sur les touches blanches du piano) mais une gamme hypophrygienne* (Sol la si do ré mi fa sol sur ces mêmes touches).

7° En conséquence des points précédents, les deux demi-tons de la gamme (ré-mi b) et (sol-la b) sont très différents. Il y a un grand (30,6 savart) et un petit (22,15 s)

8° Si l'on transpose la gamme pour en avoir une autre perspective, en supposant que le Mi b en soit la vraie tonique (le Do de la gamme majeure) et que le levriad donne la suite de

Gamme de la cornemuse

(suite, mais pas fin)

notes dominante à dominante, la réponse n'est pas plus claire au sujet de l'appartenance à une gamme connue.

9° Une remarque importante : la perspective est un peu faussée par le tassement de la gamme (elle ne se tient pas dans une octave puisque la tonique supérieure est trop basse de près d'un comma).

Voici pour terminer les écarts en savarts des principales gammes et de celle de la cornemuse étudiée. A ce sujet, je rappellerai simplement que la gamme de Zarlín-Aristoxène est basée sur les harmoniques naturels, la gamme de Pythagore sur les quintes justes, la gamme tem-

pérée sur l'égalité des tons et demi-tons entre les notes. J'ai conservé la division de l'octave en savarts et non en cents comme le font les anglosaxons car l'utilisation des cents divise l'octave par centième de demi-tons, ce qui est largement superfluetatoire dans notre analyse pour les raisons que j'ai indiquées plus haut. Je rappelle en outre que dans la gamme tempérée, le demi-ton vaut pratiquement 25 savarts et le ton 50. Un comma représente environ 5 savarts.

La conclusion de tout ceci n'est-elle pas que, pour l'instant, je n'ai pas de conclusion...

René Abjean.

Ecart de notes dans la gamme tempérée

Tonique	2° degré	Tierce	Quarte	Quinte	Sixte	Sous-tonique	octave
0	50,17	100,34	125,43	175,60	225,77	250,85	301,03
Gamme de Zarlín :							
0	51,15	96,91	124,94	176,09	221	243,07	301,03
Gamme de Pythagore :							
0	51,15	102,30	124,93	176,09	227,24	249,87	301,03
Gamme de la cornemuse de Gilles Goyat ** :							
0	51,97	99,49	130,12	176,70	223,70	245,85	295,84
50,68	51,97	47,52	30,62	46,58	47	22,15	50
Cornemuse GG transposée en Mi b :							
0	46,58	93,58	115,73	165,73	217,70	265,22	295,84

* Les noms des gammes sont âprement discutés par les spécialistes, aussi on pourrait dire plus sûrement que la gamme de la cornemuse est une gamme "de sol".

** La seconde ligne de chiffres donne l'écart en savarts entre deux notes consécutives, soit donc un ton (50) ou un demi-ton (25).

Les droits féodaux du chant

Actes de seigneurie

Sous l'ancien régime, le seigneur possède un ensemble de droits qui règlent la vie des paysans.

Si certains comme la justice ou les impôts sont importants, d'autres sont purement honorifiques comme les droits de jeux (soule, quintaine, drague, papegant).

J'ai relevé dans de nombreux aveux, actes de seigneurie, des droits où il est fait mention de chanson.

I – Vallet (44) seigneurie du Pallet 1534, 1631, 1725 – "... dire chacune une chanson nouvelle autour du dit mai..."

II – Châteaugiron (35) – 1541 – droit de ceinture de bergère : "... une ceinture de bergère avec une chanson sous peine d'amende..."

III – Bréal sous Monfort (35) – 1695 – "chantant la première chanson en dansant autour du mai..."

IV – La Chapelle Basse Mer (44) – 1680 – Baillage de Barbechat : "... 3 chansons et un baiser au seigneur aux nouvelles mariées..."

V – Rochefort en Terre (56) – 1542 – même usage à Bécherel (35) : "... les femmes mariées de l'année doivent une chanson nouvelle..."

VI – Saint Lumine de Coutais (44) – 1680 – "... cheval Mallet ... dit et chante une chanson nouvelle non jamais dite et chantée..."

VII – Uzel (22) – 1742 – "... Arbre de mai ... doivent danser trois chansons avec la jeunesse autour..."

VIII – Pacé (35) -XVIII^e siècle – "... (mariés de l'année) ... une chanson et une ceinture..."

IX – Hédé et Bazouge (35) -XVII^e et XVIII^e siècle – "... un chant nuptial, le dimanche après les nocés..."

X – Combourg et Livré (35) – XVII^e siècle – "... les nouvelles mariées chantent une chanson..."

XI – Léhon (22) -ancien régime 1854 – (dans Jollivet B. : "... le marié prenait sa femme par la main et la conduisait devant le père prier. Là devait danser en chantant les paroles suivantes : si je suis mariée, vous le savez bien, si je suis malade, vous n'en savez rien, ma chanson est dite, je ne vous dois plus rien".

Comme on le voit, les actes dans lesquels, il est noté un "droit de chanson" ne sont pas rares en Bretagne. Un dépouillement plus systématique en donnerait certainement beaucoup d'autres. Un point me semble intéressant, je n'en ai pas trouvé sur la Basse-Bretagne, pourquoi... ?

Il est souvent réclamé une chanson aux mariés de l'année et quelquefois au dernier marié de l'année. Ce qui me semble aussi intéressant, c'est qu'il est encore noté, comme à Rochefort en Terre (1542) "chanson nouvelle". Que signifie cette expression, une chanson composée pour cette occasion ou bien une chanson jamais chantée à cette cérémonie... ?

Ces "droits de chansons" sont réclamés au printemps, autour des fêtes du mai. Tous ces droits seigneuriaux honorifiques ne sont pratiquement plus en usage à la fin du XVIII^e siècle, ils sont remplacés par une taxe que paye le paysan au seigneur, ce qui a donné quelquefois lieu à des procès.

Je suis intéressé par tous renseignements à ce sujet.

Christian Morvan

Ayatollah, ayatollah !?

Tradition ou conservatisme

En lisant le numéro de mars-avril 1998 de *Musique Bretonne*, pensif je suis resté sur l'article intitulé "Kan ar Bobl - Duo libre".

L'article commence par cette question : "Tradition et modernisme sont-ils conciliables ? Réponse : c'est sûr que certains ayatollahs vont grincer des dents !... Et pourtant, qui dit pratique populaire d'une musique traditionnelle toujours vivante dit ouverture sur le monde extérieur..."

Ayatollah, balte-là !

Qu'est-ce qu'un ayatollah appliqué à la musique bretonne ?

La question tourne dans ma tête sans trouver de réponse satisfaisante. Et pourtant je me sens un peu concerné, étant régulièrement affublé d'autres adjectifs similaires et à la mode peu de temps avant les "ayatollahs". Vous les avez sûrement entendus et peut-être même prononcés, ce sont les qualificatifs tels que : "intégriste", "traditionaliste", et quelque fois même "extrémiste".

"Ayatollah", "intégriste", quel vocabulaire pour désigner une personne préférant écouter de la musique dite traditionnelle plutôt que d'un autre style (voire qu'une multitude d'autres styles) musical, celtique ou autre ! En ce qui concerne "traditionaliste", il ne m'irrite pas dans la mesure où il est employé dans son sens premier (personne attachée aux idées, aux coutumes transmises par la tradition). Dommage : ce n'est pas dans cet esprit qu'il est interprété la plupart du temps. Quant à "extrémiste", je ne me sens pas encore concerné !

Suis-je moins tolérant que mes détracteurs ? Suis-je un bourreau ? Encore une question ! Je vais finir par me culpabiliser, n'écouter que de la musique "traditionnelle" !

Que dit le lexique ?

Tiens, tiens, musique "traditionnelle". Encore un article sur la musique "traditionnelle" ! Voilà un mot qui fait couler beaucoup d'encre !

Un coup d'œil dans mon dictionnaire (dictionnaire du breton contemporain bilingue - F. Favereau, édition 1993) :

Traditionnel -le : 'GISI-ZO KOZH (ar vro, gwezhall...) : ur pardon giz kozh, kontadennoù giz kozh (cf. mod kozh : vieux jeu), & id.

Et par curiosité allons voir "mod kozh" : (...)
tonnioù mod kozh, mod gwezhall (rétro).

Du coup, je ne vais pas culpabiliser... mais déprimer ! Et vlan ! Encore deux étiquettes dans le dos. A ce rythme, on finit par comprendre pourquoi, à une certaine époque, les militants bretons ne dormaient pas tranquille sur leurs deux oreilles. On commence vieux jeu et on finit ayatollah.

Enfin bref, on parlait de musique traditionnelle donc de musique issue de la tradition. Mais qu'est-ce que la tradition ? Et hop ! Un p'tit coup d'œil dans un autre dico (le Bordas, édition 4^{ème} trimestre 1975) :

Tradition : (du lat. traditio "le fait de transmettre"; de tradere "transmettre") La tradition est un lien du présent avec le passé - la transmission orale, de génération en génération, de faits plus ou moins authentiques ou légendaires, d'opinions, d'usages, etc., des époques précédentes.

Dans le cas de la musique comme de la danse, la transmission ne se limite pas à la connaissance des faits. La pratique est un vecteur essentiel. La mutation qui s'est opérée dans la société bretonne au cours de ce siècle (guerre,

exode rural, évolution technique...) en a modifié considérablement le contenu, l'utilité, le sens, ainsi que la manière de la transmettre. Le savoir se transmet dans sa majeure partie par un enseignement scolaire extérieur au cercle familial. Il est révolu le temps où se transmettaient de "père en fils" le métier, le savoir-faire, mais aussi tout ce qui façonne une société de tradition orale. Ce qui est vrai pour le métier l'est aussi pour la musique. Dans ce contexte, que reste-t-il de traditionnel dans la musique que l'on pratique ? Pour ma génération, trop jeune pour avoir vécu ce temps, que

faire ? Soit se satisfaire de ce qui se fait dans la plupart des cas, c'est-à-dire un truc à la mode, dans le coup quoi ! Qui sent fort le vent d'est avec quelques rafales du nord sans oublier nos cousins noirs d'Amérique, d'la moove celtique quoi ! Paraît qu'ça plaît... Soit remonter le temps, rechercher, écouter, s'imprégner de ce qu'il reste d'une tradition passée au risque d'être en déphasage avec son temps.

S'imprégner pour transmettre

Pour moi le choix est fait : s'imprégner pour mieux transmettre, car je pense que l'on ne peut ni jouer, ni transmettre ce que l'on n'a pas. Le tout est de définir ce que l'on veut transmettre et de savoir quel moyen permet de le faire sans le déformer volontairement.

La musique bretonne n'est pas forcément traditionnelle et il n'y a pas de raison pour que ce soit le cas. Réservez tout de même le terme traditionnel à ce qui l'est. "L'habit ne fait pas le moine" dit le dicton. On peut sûrement jouer

de la musique traditionnelle avec beaucoup d'instruments étrangers à nos aïeux comme on peut ne pas en faire avec les instruments qu'ils utilisaient. Certains disent qu'elle n'existe plus, peut-être pour ne pas avoir la question à se poser ; d'autres ne jurent que par elle sans trop pouvoir la définir.

Si ce petit mot vous donne l'envie de prendre la plume, le traitement de texte de votre ordinateur, etc., pour donner votre opinion ou ajouter ce que vous voulez, n'hésitez pas à le faire et expédiez-moi le fruit de votre réflexion.



Peb hini 'zo libr

Au fait, lorsque j'écoute de la musique traditionnelle à longueur de journée, ce qui m'arrive plus que fréquemment, je n'ai pas l'impression d'être un "ayatollah" pas plus qu'un "intégriste". Je me suis seulement et simplement laissé posséder par elle. Elle fait partie de MA tradition (celle que je vis tous les jours) et elle (la musique traditionnelle) est bretonne tous les jours comme je me sens breton tous les jours (ce qui n'est évidemment pas réservé aux personnes écoutant de la musique bretonne, fusse-t-elle traditionnelle). Je n'ai jamais empêché les autres d'écouter de la techno ou de la musique irlandaise (traditionnelle en Irlande) pas plus que je ne veux les forcer à n'écouter que de la musique traditionnelle bretonne. Peb hini 'zo libr.

Max Jacob
Kerlosquet
(29250 Saint Pol de Léon)

Les musiques traditionnelles et le Ministère de la Culture

Il nous semble intéressant de publier dans Musique Bretonne un texte écrit par le Directeur de la FAMDT, Jany Rouger, qui a été remis au nouveau Directeur de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles du Ministère de la Culture.

Les musiques et danses traditionnelles peuvent être appréhendées selon deux approches, complémentaires et indissociables.

Une approche patrimoniale

Façonnées par les siècles, prenant leur source, pour certaines, aux temps les plus reculés de notre civilisation, mais toujours vivaces à l'aube du XXI^e siècle, elles constituent un témoignage vivant et unique de systèmes musicaux originaux, à la fois anarchiques, les apparentant aux musiques les plus anciennes, et étrangement modernes, par leur aptitude à se réactualiser à chaque époque, jusqu'à la nôtre.

Leur intérêt, en tant qu'élément constitutif du patrimoine culturel de l'humanité (tout autant que tel ou tel chef-d'œuvre architectural ou pictural) est d'autant plus évident qu'il s'agit d'un patrimoine constamment revivifié par les divers siècles traversés, et donc d'une complexité bien plus grande que ne le laisseraient supposer les lieux-communs habituels sur ces musiques dites "simples et faciles".

Et pourtant, jusqu'aux années les plus récentes, cette mémoire musicale a été peu prise en compte par les pouvoirs publics. Les grandes opérations de collectage de ces musiques ont été entreprises par le seul secteur associatif, aboutissant à la constitution d'un fonds documentaire très important. Qu'on en juge : les archives sonores et audio-visuelles des associations du réseau FAMDT totalisent ainsi près de 50 000 heures d'enregistrement, véritable médiathèque en friche, équivalent d'une bibliothèque de 25 000 volumes inédits. 50 000 artistes anonymes nous ont ainsi légué des

dizaines de milliers de chansons, de mélodies, de danses... formidable réservoir de diversité menacé de disparition.

Une approche artistique

Par essence patrimoniale, les musiques et danses traditionnelles n'en échappent pas moins à l'approche habituelle que l'on fait du patrimoine "constitué".

Car, d'une part, elles ne se sont jamais "constituées" en objet figé : musiques orales, elles sont en permanence (et l'ont toujours été au fil des siècles) recrées par leurs interprètes, et s'apparentent ainsi plus aux musiques improvisées actuelles qu'aux musiques écrites anciennes.

Et, d'autre part, la vitalité de leur pratique contemporaine, portée par la vague du goût du public pour les musiques du monde, les place pleinement au cœur des enjeux artistiques du secteur dit des "musiques actuelles". Musiques de la diversité, elles ont engendré une pratique très riche et variée, de laquelle se nourrissent aujourd'hui de nombreux autres genres musicaux.

En contrepoint de cette présentation synthétique rapide, il nous faut ajouter qu'une approche politique, liée à la dimension sociale et identitaire de ces musiques, et à l'importance des enjeux sous-tendus, devrait en compléter l'approche culturelle. Cette approche est d'autant plus nécessaire que les menaces de récupération dont elles font l'objet, de la part de partis extrémistes, conduisent quelques esprits étroits à les suspecter et à suspecter le concept même d'identité culturelle. Or ce concept d'identité culturelle est trop complexe pour être abandonné aux cerveaux simplificateurs du Front National. Une réelle politique culturelle dans ce domaine, valorisant les identités culturelles comme porteuses de lien social et de diversité, donc de richesse, et aptes à nourrir les échanges les plus variés, est nécessaire. Car c'est l'absence de cette politique qui a sans doute pu conduire certains à se réfugier dans une conception frileuse de l'identité, aboutissant à l'enfermement et au repli sur soi, et parfois au vote extrémiste que l'on sait.

Locales et identitaires, mais reliées par une même approche esthétique transcendant les particularismes, les musiques traditionnelles, plus que toute autre, réconcilient les valeurs du particulier et de l'universel. Et pourtant, plus que toute autre, elles ont souffert, et souffrent encore d'une absence de véritable politique en leur faveur.

Certes, elles bénéficient, depuis 1982, d'une reconnaissance formelle. Un bureau, au sein de la Direction de la musique et de la danse, gère le secteur. Mais son budget n'est que de 6MF pour l'ensemble de la France ! Soit 0,3% du budget de la DMD pour un secteur qui séduit plus de 11% du public ! Et encore faut-il ajouter que, depuis 1992, ce budget n'a pas augmenté, alors que, dans le même temps, se créaient de nouveaux Centres de musiques traditionnelles en région et se développaient de nouvelles actions au sein de la Fédération, conduisant de fait à une réduction des moyens financiers réels.

Pour toutes les raisons que nous avons exposées (importance patrimoniale méritant une véri-

table réhabilitation, intérêt artistique – musiques ayant généré une pratique actuelle très vivante et créative, constituant un immense réservoir de diversité –, enjeux politiques – reconnaissance des identités culturelles dans leur capacité à l'échange et au dialogue –, les musiques et danses traditionnelles méritent une véritable politique de valorisation, se situant à une autre échelle.

Le secteur associatif a su s'organiser : la FAMDT regroupe la plupart des acteurs importants, amateurs et professionnels, du domaine. Les services de la DMD, malgré leurs faibles moyens, et dans le cadre de la seule approche patrimoniale, ont répondu au mieux à nos attentes, et su associer notre Fédération à leur travail.

Les conditions de la réussite de cette véritable politique sont donc réunies. Seul manque un budget à la hauteur des enjeux. Nous espérons que les événements électoraux récents, tout autant que les travaux de la Commission Nationale des musiques actuelles, sauront lever les derniers obstacles à la mise en place de ce budget, élément-clé de la reconnaissance du secteur.

Un nouveau label de disques créé par la FAMDT

Modal Plein Jeu, c'est le titre générique de la première collection du nouveau label de disques "Modal"... Car Modal, après avoir été une revue, puis une collection de livres, générant des collections dérivées (Modal-Etudes, Modal-Poche, Modal-Folio), devient aussi un label de disques, faisant la part belle aux musiques les plus vivantes et les plus inventives du secteur dit "traditionnel". Pour gérer ce label, une SARL a été créée, dont les principaux souscripteurs sont la FAMDT et ses membres (Centres et associations). La distribution commerciale sera assurée par Harmonia Mundi. C'est donc un nouvel outil que la FAMDT met en place pour contribuer à renforcer le développement des musiques et danses traditionnelles en France.

En effet, si le marché du disque en Bretagne ne nécessite sans doute pas la création de producteurs supplémentaires (et c'est pour cela que Dastum n'a pas pris part financièrement à la constitution de cette société), ce n'est pas le cas dans d'autres régions de l'hexagone où il semble difficile pour les musiciens de trouver des maisons de production. C'est pour cela que nous pouvons saluer cette initiative et espérer qu'elle répondra aux attentes du public et des musiciens.

Les premiers titres dans ce nouveau label sont en vente au catalogue par correspondance de la FAMDT : Carnavale Nissart, Nux Vomica (rap niçois), La Chavannée, Bateau doré, (Auvergne), Buff Grôl, Tarale (Poitou), Omar el Maghribi, Bлади (blues urbain d'inspiration marocaine)

FAMDT : 79380 Saint-Jouin-de-Nilly (05-49-80-82-52)

Jean-Louis Le Vallégant

Un parcours

On connaît bien le sonneur en couple, musicien de rue, arrangeur, instrumentiste prêt aux expériences musicales les plus risquées.

On le connaît sans doute un peu moins en tant que manager d'artistes et probablement encore moins en tant que manager d'entreprise.

Musique Bretonne - Jean-Louis Le Vallégant, c'est d'abord tout un parcours musical.

Jean-Louis Le Vallégant - Je commence en 1968 la musique traditionnelle au bagad de Bannalec puis à Bleimor en tant qu'élève. En 1972, je débute la musique de couple que je poursuis jusqu'au début des années 80. C'est alors que j'ai envie de découvrir autre chose et avec Philippe Le Strat, Tangi Le Doré, Gaby Kerdoncuff entre autres, c'est "l'Intercommunal Free Dance Orchestra". Puis, au saxophone, je m'oriente vers la musique de rue : j'aime bien aller vers les gens avec ma musique et contribuer à créer l'événement. Fin des années 80, je monte un groupe de musique de rue mais aussi de musique traditionnelle dont le nom est Zap, avec toujours le souci de donner du beau à voir et du beau à entendre.

En 91, alors que je suis musicien professionnel depuis 1986, il me semble avoir fait un peu le tour de l'univers musical et je donne une nouvelle orientation à ma vie professionnelle. Comme j'avais un certain talent dans le domaine administratif et de l'organisation, je suis une formation à l'École Supérieure de Commerce de Dijon à 37 ans et après un passage dans une compagnie de théâtre, c'est la rencontre avec Yann-Fañch Kemener et Didier Squiban et je deviens leur manager pendant trois ans. D'un premier spectacle pour un comité de chômeurs à Brest au Théâtre de la Ville, nous avons effectué cette belle montée en puissance tous les trois ensemble. Nous for-

mions un véritable trio. Ils m'ont donné les pleins pouvoirs pour gérer leur carrière et je faisais le lien entre le jazz de Didier et la musique traditionnelle de Yann-Fañch. Et puis il y a eu la proposition que j'ai acceptée de Coop Breizh pour que je prenne la responsabilité du secteur disques.

Je garde toutefois des activités musicales : je joue avec Dédé Le Meut, avec Patrick Lefebvre (saxo - accordéon), et de temps en temps je participe à des créations comme "Les Caprices de Morgane" ou comme soliste, à la bombarde, dans un ensemble de 120 à 150 instrumentistes, composé d'un orchestre philharmonique, d'un bagad (celui de Briece) et d'un groupe de percussions industrielles. Il y a deux chefs d'orchestre qui en fait composent sur l'instant et dirigent en mimophonie, c'est-à-dire qu'ils indiquent les accords avec les doigts de la main : 1 pour la fondamentale, 2 la seconde, 3 pour la tierce et ainsi de suite. Moi j'improvise sur les accords et à chaque fois c'est une mise en péril énorme. C'est génial ! On a déjà fait cela dans une dizaine de festivals en France, mais il n'y aura pas d'enregistrement, c'est de la musique éphémère, événementielle, de l'instant.

MB - Quel est ton rôle dans Coop Breizh ?

J-L L V - Coop Breizh, c'est bien entendu l'essentiel de ma vie. Avant mon arrivée, Yann Goasdoué avait en charge le suivi administratif, le secteur livres et le secteur disques. C'était pour lui une tâche monstrueuse. Maintenant, ma tâche est de générer de nouvelles productions et de valoriser un catalogue qui est extrêmement riche. Ce n'est pas vraiment simple de conjuguer l'activité de l'entreprise et toute la mouvance musicale d'aujourd'hui. Nous sommes assaillis de propositions mais avec un peu plus de 30 personnes et 30 millions de chiffre d'affaires, nous n'avons que les moyens d'une petite entreprise, inscrite cependant sur un territoire fort. Il y a vraiment quelque chose à faire mais tout le problème est de définir des



Jean-Louis Le Vallégant (photo Jean Henry)

choix. C'est mon travail... et faire des choix, ce n'est jamais simple. Jusqu'ici, ceux que j'ai opérés ne se sont pas révélés mauvais, semble-t-il, aussi bien sur le plan économique qu'en termes d'image pour Coop Breizh.

MB - Quels sont les critères qui guident la ligne éditoriale en matière de disques ?

J-L L V - Dans le catalogue Coop Breizh, nous avons trois axes. L'axe *Arfolk*, c'est celui de la musique traditionnelle "conventionnelle" : biniou-bombarde et kan ha diskan par exemple. L'axe *Escalibur* est celui où l'on retrouve cette même musique traditionnelle, mais "habillée" avec plus ou moins de bonheur par des arrangements ou l'adjonction d'autres instruments que traditionnels : pour simplifier, le "fest-noz orchestral". Le troisième axe est celui de *Gwerz Pladenn* pour lequel je partage les responsabilités de choix avec Jacky Molard, créateur de la collection. Il concerne plus particulièrement des musiciens confirmés qui voudraient explorer des voies plus personnelles, empreintes de

musiques d'ici et d'ailleurs, mais pour qui la musique bretonne est une source d'inspiration forte.

Ce que j'aimerais, c'est développer une "tribu Coop Breizh" qui soit le reflet de toutes les mouvances, à l'écoute de toutes les propositions. Coop Breizh voudrait être le révélateur des talents qui émergent et les accompagner le mieux possible. Pour autant, nous n'avons pas les moyens de les propulser au Zénith. On peut simplement faire un bout du chemin avec eux et les aider à structurer leur carrière. Mais là où le bât blesse, c'est que pour aller plus loin, il faut faire appel à des structures de management peu nombreuses en Bretagne. C'est pour cela qu'à mon avis, Black Label ou Annie Ebrel, dans des registres très différents, n'ont pas encore la carrière qui correspond à leur talent. Donc notre ambition, c'est d'être à l'écoute de toutes les expressions, de toutes les créations, des jeunes, des autres musiques régionales afin de voir s'il est possible d'établir des passerelles comme avec l'Occidentale de Fanfare. D'être là pour donner le bon coup de pouce au bon moment.

Jean-Louis Le Vallégant

(suite)

MB - Tout cela se traduit comment, en termes de volume de production ?

J-L L V - Je suis là depuis 18 mois et la première année de ma présence, nous avons sorti 16 albums. C'est énorme et cette année, j'ai volontairement restreint ce volume pour mieux accompagner ce que l'on produisait. Mais économiquement, c'est un gros dilemme : si on ne génère pas une grosse production, c'est le chiffre d'affaires qui s'en ressent. Si bien que derrière quelques artistes emblématiques, nous nous devons de produire des albums plus grand public susceptibles de générer du chiffre.

Mais mon rêve serait bien sûr que l'accompagnement pointu de talents produise de la ressource économique à terme. C'est l'éternel dualisme entre l'économique et la culture, mais je crois pourtant qu'on peut arriver à concilier les deux.

MB - Comment définir ce qui se passe aujourd'hui dans la Bretagne musicale ?

J-L L V - Ma vision globale, c'est celle d'un chaudron qui bouillonne. avec un apport très important de jeunesse, qu'elle vienne des fédérations, des milieux trad ou d'ailleurs. Aujourd'hui, un jeune n'a plus besoin de se justifier comme c'était le cas pour nous. La musique est là, présente, dans leur milieu contemporain, à leur portée. Ils la reçoivent en héritage bien sûr, mais ils ne ressentent pas particulièrement le besoin de la vivre de façon militante. Dans ce bouillonnement, on distingue pourtant des axes assez forts. On retrouve celui de la musique traditionnelle pure, celui de la musique traditionnelle accompagnée et un troisième axe : celui d'une "tierce" musique, jouée par des groupes qui font de gros scores à la vente mais qui n'ont réellement rien à dire de particulier. Ils se réclament de la musique bretonne comme alibi pour faire du business ou simplement générer de la fiesta. Mais ça plaît et

si ça peut éveiller chez ceux qui les écoutent un intérêt qui les porte à aller chercher plus loin, pourquoi pas. Au total, ce qui m'embête un peu, c'est que la "fiesta" soit prédominante : le fest-noz c'est bien, mais il n'y a pas que cela. Il y a pléthore de groupes de fest-noz qui adoptent la même structure - guitare, flûte, bombarde, diatonique - et qui calquent leur jeu sur des modèles un peu plus anciens, de la deuxième génération. Je crois qu'il faut attendre encore quelques années pour que ces jeunes affinent leur propos.

MB - Comment se situe la musique bretonne en termes de marché ?

J-L L V - Le marché, c'est un disque de musique bretonne qui sort par semaine. D'ailleurs, la musique traditionnelle et plus largement les musiques du monde (de Khaled à Dastum !), se porte très bien, au détriment du jazz et de la musique classique. Pour nous, c'est un marché exponentiel. Notre chiffre d'affaires a augmenté de 10 % par an depuis deux ans. Si je précise que notre meilleure vente l'année dernière a été le bagad de Lann-Bihouée, ça signifie deux choses : la première, c'est que la musique traditionnelle est porteuse et, la seconde, c'est qu'un groupe qui fait de la musique traditionnelle et qui en plus propose un spectacle (c'est le cas pour un bagad, mais aussi pour Dan Ar Braz), ça cartonne. Pour mon mémoire de Sup de co, j'ai travaillé sur un projet de création d'un bagad professionnel en Bretagne : je suis sûr que ça marcherait, c'est encore plus fort que les Tambours du Burundi !

La plus petite vente chez nous, c'est 1.500 exemplaires ; la plus grosse, 45.000. Bien sûr, par rapport à une vedette moyenne hexagonale, cela peut sembler modeste mais pour cette dernière, il y a une stratégie marketing pensée sur plusieurs années, d'importants moyens financiers mis en œuvre.

MB - Comment est assurée la distribution des disques Coop Breizh ?

J-L L V - La distribution pour nous, c'est 400 clients dont des référencements nationaux tels que FNAC, espaces culturels Leclerc, Virgin, Carrefour, Nugget's et d'autres. 70 % de notre chiffre est réalisé sur les 5 départements bretons. Sur les 30 % restants, Paris occupe une bonne part, mais ensuite, il existe de gros centres tels que Lille, Lyon, Marseille ou Bordeaux. En revanche, nous devrions être plus présents sur le Sud-Ouest. Nous avons 7 représentants exclusifs ou multicartes sur toute la France. A l'étranger, c'est faible bien que nous faisons de gros efforts sur les prix à l'export. Mais nous n'avons pas de relais management à l'international pour organiser des tournées de promotion par exemple. Et est-ce que les artistes seraient toujours prêts à jouer le jeu d'une tournée promotionnelle à l'étranger ? Or on ne peut vendre du disque sur un marché que si l'artiste est présent.

MB - Pour l'avenir, peut-on imaginer un schéma années 70 avec 15 années de vaches maigres à suivre ?

J-L L V - D'abord, pour Coop Breizh, les années 80 n'ont pas été des années de vaches maigres. Ça a toujours marché. Pour les musiciens - je pense à Jacky Molard, Soig Sibérl, Gilles Le Bigot et d'autres -, ce fut une période de plus forte imprégnation par la tradition qui a généré finalement des formations telles que Gwerz, Barzaz, ... C'était probablement un passage obligé pour que ces musiciens mûrissent leur propos.

Cela dit, si les majors s'intéressent à la musique bretonne et plus largement traditionnelle depuis les années 92-93, c'est que le marché ne se situe plus dans une mouvance régionaliste mais dans une mouvance mondialiste. Ce n'était pas le cas dans les années 70 et ces grands groupes ne sont pas prêts de lâcher le morceau.

Mais attention, ils ne s'intéressent à la musique traditionnelle que lorsqu'elle génère une star ou bien un grand spectacle (Dan Ar Braz, par exemple).

Plus précisément, je pense que, comme dans les années 80, certains des jeunes musiciens actuels vont s'imprégner davantage de tradition, d'autres vont avancer vers davantage de métissage, et enfin d'aucuns développeront encore ce que j'ai appelé plus haut la "tierce musique" et inventeront à partir de la musique traditionnelle teintée de musique actuelle plus show business une expression plus facile, plus grand public (je me réfère aujourd'hui à Celtas Cortos en Catalogne ou à Tri Yann en Bretagne).

Par ailleurs, on va assister dans les années qui viennent à un phénomène de dématérialisation des supports. Il y aura de plus en plus de ventes en ligne sur Internet ou par abonnement direct à des maisons de disques. Les gens se feront leurs propres compilations à partir de formidables banques de données comme il en existe déjà aux Etats-Unis qui comptent plus de 400.000 références. Nous devons nous ouvrir à tout cela et constituer ici une niche d'excellence repérée mondialement.



La harpe celtique à Dinan

15^e rencontre internationale de harpe celtique

Chaque année, depuis quinze ans maintenant, Dinan accueille les Rencontres internationales de harpe celtique qui donnent l'occasion aux amateurs et initiés d'échanger autour de cet instrument aux résonances millénaires.

Entre tradition et modernité, des artistes, venus d'horizons très divers, aiment se retrouver à Dinan. Tous intègrent la harpe et ses variations dans des interprétations qui laissent une large place à l'innovation. A ce titre, les trophées Carolan et Awen participent à cette dynamique qui consiste à offrir à "la petite celte" son bain de jouvence annuel.

Le principe des Rencontres est simple. Regrouper pendant huit jours un panel représentatif et exhaustif de tout ce qui se fait en matière de harpe celtique.

Avec les ensembles Kan Telenn, Telenn Kemper et la Harperie, nous avons eu à Plouër, les airs de Haute-Bretagne, du pays de Vannes, d'Irlande, d'Ecosse, polkas, valsés et ronds de Saint-Vincent. Les cantiques et musiques populaires de Bretagne du groupe Baradoz étaient accompagnés à l'orgue par Hervé Lesvenan et par la harpe de Gwenola Ropartz dans la magnifique abbaye de Léhon. La commune de Brusvily qui ne voulait pas rester indifférente à cette manifestation a reçu au sein de son église, les jigs, hornpipes, reels, branles et saltarelles du duo Arnould-Tanvir.

La harpe, instrument mythique et antique, ne saurait perdurer si elle ne trouvait à s'actualiser. Bon nombre de représentants du courant folk ont déjà intégré ces rythmes celtes. Le jazz pouvait-il demeurer insensible ?

Les invités

Deborah Henson Conant qui avait su charmer la municipalité lors de son dernier passage, était cette année inscrite au programme de la

saison culturelle de la cité médiévale. La "show-girl" d'outre-Atlantique est venue apporter un vent de showbiz jazz que les spectateurs ne sont pas près d'oublier, tant la prestation, de par sa modernité, donne de la harpe celtique (ici électrique) une image quelque peu inattendue.

Le duo Bachué Café venu d'Édimbourg n'était pas là pour faire son show mais bel et bien pour donner un concert dont la qualité fut au moins du niveau de l'artiste précédemment citée. Unissant la harpe, tour à tour, au piano, à la guitare sèche et aux percussions, Corrina Hewat, David Milligan et leur jazz celtique, nous ont offert une chevauchée aux accents de Louisiane, en terre d'Ecosse.

Dans un esprit de filiation, les Rencontres aspirent chaque année à convier sur scène les cousines de la harpe des bardes. Pour cette quinzième édition, Vénézuéla, Colombie et Paraguay étaient de la fête.

Le duo Almada, tel un peintre naturaliste, a ému l'assistance en jouant de sa harpe comme d'une palette de rythmes et de mélodies au travers desquels chaque région latino-américaine retrouvait ses couleurs caractéristiques.

Autre invité, le duo Arauca. Nom d'une rivière qui délimite la frontière entre Colombie et Vénézuéla, leur musique draine un héritage qui s'appuie sur la tradition orale. Le rythme et l'improvisation, la harpe et le cuatro se retrouvent ainsi liés et libres pour faire perdurer cette ambiance qui caractérise les fêtes populaires de leurs pays nats.

Unir la tradition et la modernité, tel semble être le leitmotiv des Rencontres. Le juste milieu apparaît bien difficile à atteindre et souvent la balance penche plus d'un côté que de l'autre. Avec Jean-Frédéric Kirjuhél, l'indécision est totale. L'inspiration semble traditionnelle, antique tandis que la production (technique et exécution) se révèle moderne, quasi expérimentale, véritable alchimie métaphysique.



Le concert d'ouverture du Festival (photo Laurent Vilboux)

Avec Kroaz Telenn, première production mondiale d'un quatuor de "pointures" (Myrdhin, Zil, A. Auffret et D. Bouchaud) la tradition est bien là avec ses légendes, ses chants bretons. Un petit quelque chose en plus fait que le public de la salle se lève spontanément pour danser. Serait-ce cela aussi la modernité de la harpe ? Des créations qui parviennent à conserver l'esprit ?

Cet état des lieux des quinzièmes Rencontres Internationales de Harpe Celtique serait incomplet s'il n'y figurait une mention sur l'exposition "Harpe des Celtes Corps et Ame", exposition relayée par la présence de luthiers venus faire admirer et "toucher" leurs œuvres.

Il est manifeste que ce festival s'inscrit dans cette longue tradition de transmission d'un patrimoine ; lequel, s'il émerge de plus en plus sur la scène culturelle nationale, demeure encore, en son fonds, mystérieux pour la plupart des gens. Afin donc d'agir en ce sens, les luthiers (M. Lhopiteau, Camac...), premiers investis dans la conservation de ce savoir-faire millénaire, étaient à dispositions des festivaliers curieux, des instrumentistes débutants ou connaisseurs afin de répondre, harpes à l'appui, aux nombreuses questions que peut susciter cet instrument aux formes, couleurs, matériaux, cordes et ornements des plus variés.

L'histoire de la harpe, ses légendes, sa généalogie, ses évolutions et – à travers écrits et illustrations – étaient regroupés dans cette exposition mise à la disposition du public, au théâtre des Jacobins de Dinan.

Tradition, modernité, innovation. Trois mots qui résument la philosophie de ces Rencontres dont un des temps forts reste les concours d'improvisation et de création. Si le trophée Awen est annuel, celui de composition n'a lieu que tous les trois ans. C'est alors l'occasion pour le jury, composé cette année de M. Buin, C. Hewat, H. Lesvenan, J.-L. Touche et Myrdhin, de faire le point sur la vitalité de la harpe celtique et sur la créativité qui anime ces pratiquants venus chercher un peu d'éternité (la partition du vainqueur du trophée Carolan étant éditée par Harposphère).

Les trophées Awen et Carolan

Le trophée Awen 1998, pour lequel il fallait improviser sur une mélodie scandinave, est revenu à Jean-Marc Callois. Pour sa seconde participation, celui qui fut deuxième l'an passé repart avec la plus haute distinction. Conservatoire, cor, piano, membre du groupe Deskomp où il pousse la gwerz, notre lauréat de la cuvée

La harpe celtique à Dinan

(suite)

98 n'avait pas fait le déplacement pour rien puisqu'il s'était engagé également au concours de création (trophée Carolan). Si le succès ne fut pas au rendez-vous (4^{ème}), il n'en demeure pas moins que cet investissement reste représentatif du personnage : mélanger les genres, concilier la tradition et ses sonorités avec une formation classique à la technique caractéristique.

Le lauréat du trophée Carolan 98 n'en était pas, non plus, à son premier coup d'essai. Candidat de l'édition 87, la création de Pierre Nicolas, originaire de Questembert, jugée trop contemporaine pour le jury de l'époque n'avait pas été retenue pour figurer au palmarès. En revenant à la tradition (marche, danse, mélodie), il accède cette année avec "Felenn he zud" à la première marche d'un podium pour laquelle le combat fut âpre. Le talent de son interprète Aurore Bréger, y fut sûrement pour quelque chose. Arrivé second pour sa première participation, Laurent Kraif et son interprète la belle canadienne Julia (premier prix de harpe celtique au concours UFAM à Paris), savourent la performance et se réjouit de l'esprit d'ouverture d'un jury qui face à cette pièce en trois parties, réaffirmait l'ambition des Rencontres à faire de ce festival un lieu de tradition et de

création. Dans cet "Élixir", titre de l'œuvre, notre compositeur-musicien autodidacte aux activités hétéroclites (musiques de films, théâtre, danse contemporaine) a souhaité montrer son respect pour la harpe tout en voulant œuvrer pour son évolution.

En montant sur la petite estrade de la compétition, Aurélie Espinoza, 17 ans, lycéenne venue d'Igé (71), avait sans doute une pensée pour Madame Herlant, son professeur de harpe partie trop tôt rejoindre T'ir na Nog. Cette "Espérance" qu'elle lui dédiait secrètement, fruit d'un travail solitaire de longue haleine, a su trouver sa juste récompense. Troisième de ce trophée Carolan 98, Aurélie ne sait pas encore si l'émotion qui l'a motivée à composer se transformera en une passion durable. Toujours est-il qu'elle s'est déjà remise au travail, de nouveaux espoirs sans doute...

Rendez-vous donc l'année prochaine, en juillet, pour la seizième édition des Rencontres, où la "petite de Celtie" aura encore bien des choses à nous livrer.

Laurent Vilboux

C.R.I.H. : 02 96 86 84 94



Musique Bretonne n° 150 Gouere / East 1998

AVIS A TOUS

LES MUSICIEN(NES), CHANTEURS(EUSES), CONTEURS(EUSES),
TECHNICIENS, RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS,
STRUCTURES DE FORMATION,
ET A TOUS LES ACTEURS DE LA MUSIQUE BRETONNE...

DASTUM prépare en ce moment une édition actualisée du Guide de la Musique Bretonne. Que vous soyez professionnel, amateur, uilleann piper ou talabarder, trompettiste ou chanteur de kan ha diskann, le guide que nous éditerons fin 1998 vous permettra peut-être de glaner quelques dates supplémentaires !!

Si donc vous désirez y figurer, renvoyez-nous le coupon ci-dessous dûment complété ou écrivez-nous sur papier libre (pourquoi pas sur carte postale), en n'oubliant pas de reporter tous les renseignements nécessaires, à :

Emmanuel Cruel,
Dastum, 16 rue de la Santé,
35000 Rennes
Tél. 02 99 30 91 00

NOM
Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
Tél Fax

Dans quelle(s) rubrique(s) souhaitez-vous apparaître parmi les suivantes?
(votre réponse déterminera le type de questionnaire que nous devons vous envoyer par la suite et qui comportera les renseignements nécessaires à la réalisation du guide)

- Associations de promotion et /ou de formation en musique bretonne
- Chanteurs(euses)/Musiciens(ennes)
- Chercheurs(euses)
- conteurs(euses)
- Editeurs, distributeurs
- Facteurs d'instruments
- Fêtes, festivals, concours
- Lieux de programmation régulière de musique bretonne (salles, bars...)
- Organismes d'aide aux intermittents
- Radio/télévision
- Revues
- Sonoriseurs, techniciens
- Tourneurs, producteurs, managers
- Autres...(spécifiez)

Musique Bretonne n° 150 Juillet / Août 1998

Discographie mai-juin 1998

ABERNOT, Denez : Tri miz noz
Night and Day (Dis. Night and
Day)
SMC 1047

BAGAD DE LANN-BIHOUE :
30^{ème} anniversaire
Keltiographie (Dis. Keltia Musique)
KMCD 86

BAGAD MEN HA TAN ; TEXIER,
Henri ; Doue Lann
L'OZ Production (Dis. Breizh Dif-
fusion)
L'OZ 21

BARON, Jean; ANNEIX, Christian:
Composition
Keltia Musique (Dis. Keltia
Musique)
KMCD 89

BECKER, Roland : Fallaen
Keltiographie (Dis. Keltia Musique)
KMCD 88

BRO DREGER X :
Kanaouennou skanv
Centre Culturel de Lannion
(Dis. Breizh Diffusion)
CD BD 010

Chansons amoureuses de H^o-Bretagne
Pixie
(Dis. Déclic Communication/Virgin)
8456922

Chants de marins en fête
Le Chasse-Marée / ArMen
(Dis. Breizh Diffusion)
SCM 039

Fest Noz : Samedi soir en Bretagne
Sergent Major Company
(Dis. M01)
SMC 179102

Fest Vraz (Musiques Bretonnes)
Keltia Musique (Dis. Keltia
Musique)
KMCD 91

Filaj e Langidig
Dastum (Dis. Breizh Diffusion)
DAS 130

GENTY, Alain : Le grand encrier
Keltia Musique
(Dis. Keltia Musique)
KMCD 92

GLAZ : Holenn ar Bed
Déclic (Dis. BMG)
74321535382

GLAZ : Ar Gest
Déclic (Dis. Virgin)
8443032

GUILLEMER :
De-Brest à Douarenez
L'OZ Prod. (Dis. Breizh Diffusion)
L'OZ 20

GWENC'HLAN : A nos conneries
Ciré Jaune (Dis. Ciré Jaune)
CIR 116

GWENDAL : Aventures celtiques
EMI Music France
(Dis. EMI Music France)
4946622

HASTAN
An Naer Produktion
(Dis. An Naer Produktion)
201

INISKIS : CD 4 titres
Kerig
KCD 129

KERDEN : Cordes de Bretagne
Gwerz Pladenn (Dis. Breizh Diffusion)
GWP 014

LEMOU, Pierrick ; LEFEBVRE,
Patrick ; Seizh hün
Keltia Musique (Dis. Keltia Musique)
KMCD 90

LE VALLEGANT, Jean-Louis ;
MINIOU, Daniel : 'N droiad Fest
Keltiographie (Dis. Keltia Musique)
KMCD 85

MATMATAH : La Ouache
La Ouache Production
(Dis. Tréma / Sony)
710765

MATMATAH : CD 3 titres :
Lambé Andro
La Ouache Production
(Dis. Tréma / Sony)
742689

MARCHAND, Erik ; TARAF DE
CARANSEBES : + Dor
La World / RCA Victor (Dis. BMG)
74321588792

MOLARD, Patrick : Ar baz Valan
Keltiographie (Keltia Musique)
KMCD 87

MOLARD, Patrick : Biniou-braz
Cinq Planètes (Dis. Scalen)
CD 022972

Nantes en chansons
Dastum (Dis. Breizh Diffusion)
DAS 129

NIKOLAS, Kristen ; DREAU,
Didier : Bed ar gaou... bed ar spi
Pixie (Dis. Déclic Communication /

Virgin)
8459984

SONERIE DU : Steir
Eog (Dis. Breizh Diffusion)
EOG 006

STIVELL, Alan : 1 Douar
Keltia III (Dis. Dreyfus)
FDM 36209-2

Autoproductions :
BEAJ ISKIS : CD 4 titres
Contact : 02-99-59-42-16

CHORALE IROISE
Chorale Iroise (Dis. Keltia Musique)
RSCD 234

DISTRO : Pas kentan
Distro (Dis. Diffusion Breizh)
DISTRO 1

FILAJ ? : Be koz
Filaj (Dis. Breizh Diffusion)
FLJ 010598

FMB : Musiques de Bretagne
122302
Contact : 02-96-61-21-05

FUSTEC, M.-Laurence; LE CORRE,
Brigitte : Gavottes à Scignac
Gwehall Gozh (Dis. Breizh Diffusion)
GG001

GRAVOUILLE, Dominique :
Pas mal proche
Dominique Gravouille
DG001

HALE TA PATTE :
Mousse va dire au capitaine
Contact : 34 rue de l'Ondine,
22000 St-Brieuc

KESADENN : Haut les pattes
KAS 97
Contact : 02-96-74-80-98

LE MARREC, Fanch : A la godille
F. Le Marrec (Dis. Breizh Diffusion)
KADOU 01

LES RIVES : Légendes
Les Rives (Dis. Breizh Diffusion)
AVB 0698CR

MORENN : CD 4 titres
Contact : 02-96-32-24-71

LE MOULINET D'ACIGNE : 10 ans
Le Moulinet d'Acigné
Contact : 02-99-33-86-19

ORION : Restless home
Orion (Dis. Keltia Musique)
RSCD 224

Contes et légendes de Bretagne (Les Contes populaires - Tome II)

Par François Cadic - Edition
rassemblée et présentée par
Fañch Postic.

Terre de Brume Editions /
Presses Universitaires de Rennes
332 pp., 1998, ISBN 2-
84362-020-1 (125 FF)

Les Editions Terre de Brume
et les Presses Universitaires de
Rennes viennent de sortir le
second volume des Contes et
légendes de Bretagne, achevant
ainsi la publication des "contes
merveilleux" qui constituent
la part principale de tous ceux
recueillis par François Cadic.

Les contes sont donnés tels
qu'ils ont été publiés pour la
première fois dans La Paroisse
Bretonne de Paris. Ils sont
repris dans l'ordre de la clas-
sification internationale
(Aarne-Thompson).

A la fin de chaque conte, on
trouve ainsi le numéro du
conte type dans cette classifi-
cation. Parmi les quarante-
deux récits présentés, on
reconnaitra des versions bre-
tonnes de contes que Perrault
ou les frères Grimm ont ren-
dus célèbres : Rose-Neige est la
sœur jumelle de Blanche-
Neige, Peau de Chèvre une
cousine de Peau d'Ane et de
Cendrillon ; le bûcheron de
"Suzanne, ouvre-toi" se
montre quant à lui aussi habile
qu'Ali-Baba.



Le Passeur d'Ames et autres contes

Par Anatole Le Braz - Textes
inédits rassemblés et présentés
par Dominique Besançon
Terre de Brume Editions
239 pp., 1998, ISBN 2-84362-
007-4 (109 FF)

Les contes présentés ici ont été
considérablement retravaillés
et transformés par Le Braz
avant de figurer dans des
volumes aussi divers que La
Légende de la Mort, Contes
du soleil et de la brume,
Pâques d'Islande...

Ce recueil offre aux habitués
de Le Braz un autre niveau de
lecture en leur permettant de
comparer les versions inédites à
celles déjà connues. Présentées
par ordre chronologiques, les
contes sont précédés de brefs
commentaires destinés à sou-
ligner l'évolution de l'auteur.

Les Bretonnes et les parasites de la peau

Par Jean-Marie Doby et Gwen-
nole Le Menn
Extrait du Bulletin et Mémoires
de la société archéologique du
département d'Ille-et-Vilaine,

Tome C, 1997

Voilà un sujet grave, une étude
sérieuse mais pleine d'intérêt.
Au delà de l'image d'Epinal
"Breton = tête à poux", on
trouve ici tout ce qui se rap-
porte aux puces, aux poux, aux
morpions, à la gale... dans le
langage, les coutumes, les
chansons en Bretagne.

Contes et comptines pour petits Bretons sages

Présentés par Olivier Eudes
Terre de Brume Editions
316 pp., 1997, ISBN 2-
84362-000-7 (129 FF)

Olivier Eudes rassemble ici un
grand nombre de contes, de
comptines, de chants... de
Basse et de Haute-Bretagne. Il
a puisé pour cela chez Luzel,
Orain, Quellien, Sauvé,
Sébillot... Il précise lui-même
dans un avertissement qu'il l'a
fait "sans vergogne". Quant à
nous, nous aurions préféré
avoir les renseignements sur
chacune des sources.

Devinettes et formulettes pour petits Bretons sages

Présentés par Olivier Eudes
Terre de Brume Editions
112 pp., 1998, ISBN 2-
84362-021-X (59 FF)

Ce petit livre est construit sur
le même modèle que le précé-
dent. Même commentaire !
Cela n'enlève rien au plaisir de
la lecture.



Hastan
An Naer Produktions-201

Bien connu dans les festoù-noz notamment dans le Trégor, le groupe Hastan signe là un premier album chez "an Naer Produktions" qui restitue bien ces ambiances endiablées. Présentation superbe (photo, maquette, matière, tout est beau et soigné) et Grouik-Grouik le magnifique cochon ne sont qu'une entrée en matière qui dissimulent bien d'autres surprises. D'abord, un CD agréable à écouter grâce au travail de Philippe Ollivier, Olivier Le Brouder et de leurs oreilles. Bien sûr, le choix d'enregistrer en public présente certains risques, mais, dans l'ensemble, le résultat est largement à la hauteur des prestations du groupe. Il faut dire qu'Hastan fournit un produit de qualité : compositions réussies, airs traditionnels choisis avec bonheur, le tout servi par des musiciens de talent. Pierre Stéphan nous gratifie au violon d'un jeu empreint à la fois de tradition et de créativité et qu'il fait bon entendre. Stéphane Foll, au biniou, tient les promesses qu'il nous annonçait il y a quelques années. Il possède un jeu clair, juste et, grande qualité pour un sonneur qui officie au sein d'un groupe,

une capacité à se faire discret tout en apportant, avec son compère Cédric Le Roy à la bombarde, la dimension "musique de couple" qui manque à bien des groupes. Quant à Yann-Guirec Le Bars (guitare) et Jean-Luc Thomas (flûte traversière), les compères de Dibenn, ils créent un équilibre sonore avec le couple biniou-bombarde sans être étouffés. L'idée des intermèdes non musicaux entre deux plages et en plage fantôme à la fin du disque est plutôt sympathique et ne gâche rien, à condition toutefois qu'on ne nous refasse pas le coup à chaque coin de disque. De même, l'utilisation en CD-rom de l'album réservera quelques fous rires aux inconditionnels d'humour sarcastique et grinçant. C'est vrai, on pourrait épiloguer sur les cris qui ponctuent certains airs, comme-en-festnoz-mais-pas-tout-à-fait-quand-même-puisque-on-n'y-est-pas. Mais justement, ce que procure cet album, c'est tout autre chose que l'envie de pinailler, et c'est bien là l'essentiel!

E. Cruel, R. Le Corre.

Dominique Gravouille
"Pas mal proche" DG001
Production Annette Galligani,
55 av. Wateau 44120 Vertou,
02 40 33 14 07.
Accordéoniste diatonique de talent et de renom, Dominique Gravouille vient de graver un CD reprenant son

répertoire de prédilection (airs de Bretagne et du Nord-Vendée, reels d'Irlande, du Québec et d'Ecosse...) et compositions personnelles.

Tour à tour enseignant d'accordéon diatonique, animateur scolaire de musiques et danses traditionnelles, instrumentiste de concert ou de bal, Dominique n'a jamais dévié de sa passion pour la musique. Il lui arrive également de passer du diatonique à la mandoline ou à la vielle : c'est le cas dans ce disque grâce aux merveilles de la technique.

Parmi ses nombreux amis musiciens, il a invité Hervé Lelou (violon-pieds), Philippe Jégou (guitare) et Thierry Bertrand (veuze et violon) à l'accompagner sur les dix titres qui composent le disque. Alternant les plaintes sensibles, accompagnées par une ligne de basses subtile, et airs enjoués mettant en évidence sa dextérité à la main droite, cet enregistrement donne toute sa dimension à l'accordéon diatonique à qui il fait franchir des milliers de kilomètres.

Parmi les andro, reels, scottish et autres branles de Noirmoutier, airs traditionnels ou compositions, on remarquera une très jolie valse favorisant une heureuse rencontre entre accordéon diatonique et veuze.

La prise de son est d'excellente qualité et le disque s'écoute comme un voyage qu'on aimerait refaire...

Jean-Michel Luquet



Sonerien Du
Steir
EOG production-006

Qui ne connaît pas les Du ne connaît pas la bonne humeur que procure la dégustation d'une bouteille de 26 ans d'âge. Fidèles à leur tradition, les Sonerien Noirs nous offrent une galette très bien enregistrée, baignée d'humour et de prévenance : attention à l'hypolipidémie, mes enfants, c'est une nouvelle maladie ! Airs traditionnels bien interprétés, arrangés à la manière habituelle des Du et compositions à danser et à écouter, bref, un beau panorama de ce que les gaillards sont capables de faire. Bien sûr, les textes et les arrangements ne plairont pas à tout le monde. Bien sûr, beaucoup des airs traditionnels sont déjà bien connus. Mais tout cela est le fruit d'un parti pris, d'un choix qui est celui de faire plaisir et de se faire plaisir. La touche des Du est là pour le rappeler (Demat d'ar Sporturien), parfois étonnante (Les Punaïses), parfois planante (Steir 2), parfois bretonnante (Toutes Directions), parfois synthétisante (Le Jardin), mais toujours de qualité : ces gens-là sont d'excellents musiciens, et ils connaissent leur matière (ceux qui ont parfois tendance à l'oublier n'ont qu'à

écouter). Jacques Beauchamp (biniou, veuze, bombarde, accordéon) offre lui aussi un bel éventail de son jeu : chapeau pour Brecca (maraîchine), surtout lorsque, pour reprendre ses mots (ou ceux de ses compères), le lac de Grand-Lieu devient mineur (cf. livret) et que danses briéronnes font suite à un appel à l'unité économique bretonne (Made in Breizh).

Toujours pour notre plaisir, quelques invités entrent dans la danse avec les Du, dont Marie-Laurence Fustec et Brigitte Le Corre à l'occasion d'un ton simpl plinn vraiment plinn et non "groovy" comme cela arrive trop souvent. Un bémol, toutefois, à cette partition : quelques morceaux s'étirent en longueur et quelques uns s'éteignent dans le calme là où l'on attendrait un peu plus de panache. Mais plutôt que de nous attarder sur ce détail, remercions les Du pour leur hommage (Les Justices) à ceux qui leur donnent un nom, les légendaires Sonerien Du de Pont-l'Abbé, ainsi que pour cet album réussi.

Amis des Du, bonsoir.

Emmanuel Cruel

Alain Genty
"Le Grand Encrier"
Keltia Musiquel/Potar Hurlant

Elaboré entre décembre 1995 et février 1998, entre Paris et Spezet, voici la nouvelle œuvre du si sympathique bassiste de Gwerz et de Barzhaz : Alain Genty, le bien nommé.

Bien évidemment, ce CD "nevez flamm", a comme des accents, des couleurs musicales des deux groupes cités plus haut. Mais c'est bien autre chose qui nous est proposé de découvrir ici. On sent un canevas très élaboré, c'est pensé. Un ouvrage subtil, servi par des "intervenant" de premier plan, éminents camarades de travail du musicien. Les frères Molard sont venus à la rescousse pour croiser le fer avec J-M Veillon et Yannick Jory entre autres. Yann-Fañch Kemener nous chante de sa belle voix un texte non moins superbe de lui : *Ma var* (ma paille).

Cependant, malgré des passages magnifiques tel "A us d'al lenn", l'ensemble ne convainc pas tout à fait. Peut-être trop d'application étalée sur les années. Difficile à dire. On voudrait que ça (se) lâche à un moment ou à un autre. La technique est irréprochable, certes, la prise de son et le mixage ne le sont pas moins. Pourtant, les commentaires poétiques – tout en clin-d'œil – du livret confirment bien une sensibilité qui est là et qui se protège trop derrière ce savoir-faire.

Yann Bertrand





Chansons amoureuses en Haute-Bretagne
Pixiel/Délic Communication

Ce disque est le résultat d'une belle histoire... d'amour évidemment. "C'était une jeune fille" venue de Hongrie, qui se met en tête de comparer les chansons d'amour de son pays et celles de chez nous. Arrivée en Bretagne, elle intègre, peu à peu le milieu et, à force de gentillesse et de curiosité, noue des amitiés avec chanteurs et musiciens. Le label Pixie lui a donc confié la réalisation de ce disque, dans l'ensemble très réussi (déplorons tout de même les innombrables fautes orthographiques ou typographiques du livret et une couverture à la limite du mauvais goût). Le thème choisi, la chanson d'amour, est un prétexte pour rassembler des interprètes et des textes très différents. On trouve sur ce CD une majorité de mélodies, mais également quelques chants à répondre. Les paroles, merveilleuses ou tristes, drôles ou poétiques donnent un bon aperçu des péripéties habituelles au genre : le père opposé aux amours de sa fille, la belle qui se transforme pour échapper aux assiduités de son amant, l'amant qui revient de guerre... Les chansons sont interprétées

à capella par des "anciens" : Houeix, Tessier, Voland, Jouin... ou des plus jeunes : Morel, Guérisse, Hamon... Les voix différentes mais empreintes d'un esprit commun, se mêlent parfaitement et ce d'autant mieux lorsqu'un chant à répondre rassemble les générations. On sent alors du respect, de la complicité, voire de la tendresse lorsque, par exemple, Vincent Morel répond à Marie Tessier. On écoute avec plaisir les voix superbes d'Annick Gentric, Pauline Guérisse, Vincent Morel, trop rarement enregistrées. Le label Pixie donne ici l'occasion à ces jeunes chanteurs d'être plus largement appréciés, et l'on ne peut que saluer cette initiative. Les textes recèlent également quelques devises, utiles en Hongrie, en Bretagne et ailleurs : "Si l'on pêchait les filles comme on chasse la bécasse, l'on verrait bientôt tous les garçons à la chasse." A méditer...

Baladine Claus



Fred Guichen
"La Lune Noire"
Production Ciré Jaune
Coop Breizh

Voici le premier disque personnel de celui qui fut, avec son frère Jean-Charles, à l'origine de la déflagration Ar Re Yaouank. Disons le d'emblée, c'est plus le disque d'un musicien breton que de la musique bretonne. Fred se fait plaisir avec des compos oscillant entre la jig débridée, slapée à la basse par un Stéphane De Vito survitaminé, et des valse musette mélancoliques, hallucinées, solitaires. Mais de gavotte, de plinn, de rond, mann ebet (rien) ! Ceci n'est pas un reproche. L'enregistrement soigné restitué et enveloppé à merveille le jeu précis de l'accordéon diatonique virtuose, envoûtant, puissant qui a amplement contribué à faire "Le" son des Yaouank. Cela se déguste sans fin (faïm?) et sans manière, avec les doigts. Pour l'occasion, Jean-Charles Guichen (guitare) est venu prêter la main avec Ronan Le Bars (Uilleann pipe), ainsi que Jean-Michel Veillon (flûte) qui a dit, en un temps, détester l'accordéon, sans oublier Stéphane De Vito (basse) et Jacques Pellen (guitares) qui, eux, n'ont jamais rien dit de tel. Nous voici donc convaincus, si nécessaire, des facultés de renouvellement et de rebondissement post-Yaouank de Fred Guichen. A vos bacs !

Yann Bertrand



Bagad Men ha Tan
Henri Texier
"Done Lann"
L'OZ production
Coop Breizh

Sans conteste, c'est un beau produit que nous offre Pierrick Tanguy. Outre le CD lui-même, un livret de photographies réalisées par Michel Thersiquel avec tout le talent qu'on lui connaît. A travers musique et iconographie, Pierrick Tanguy a voulu rendre un hommage à la fois vibrant et reposé à Doëlan, le petit port de pêche de son enfance et de ses ancêtres. On sait le rôle souvent innovant que Pierrick Tanguy a joué en tant que directeur musical du Bagad Kemperle pendant de nombreuses années. Peut-être a-t-il souhaité se libérer du carcan d'une formation soumise à la succession un peu folle des concours. En tout cas, il semble bien avoir trouvé des complices au bagad de Saint-Nazaire, pour l'essentiel, pour enfin disposer d'un outil, il faudrait dire d'un instrument, susceptible de donner vie à ses aspirations musicales. Pas étonnant lorsqu'on sait que ce bagad a toujours été tenté par une musique libre, ouverte, ludique, imaginative, "cool" en un mot. Parfois peut-être au détriment de son clas-

sement en concours. L'écoute du CD révèle une volonté de dépasser la seule virtuosité pour tenter d'imposer des atmosphères, des ambiances propres à évoquer Doëlan dans l'esprit et le cœur de l'auditeur. C'est souvent réussi, et l'accordéon de Tangi Bodin ainsi que la contrebasse de Henri Texier n'y sont pas pour rien. Pourquoi alors cette impression d'inabouti, d'inachevé. Parce qu'il ne suffit probablement pas de juxtaposer accordéon, basse et bagad pour donner à une musique une "gueule d'atmosphère". Parce que l'inspiration de Pierrick n'est semble-t-il pas toujours au rendez-vous et à la dimension de ce qu'il voudrait exprimer. Parce que l'on peut regretter que les binious du bagad soient parfois mal accordés (ah, Santa Maria !) et que sur une plage (Café du Port) on entende une bombarde dont on comprend mal pourquoi elle joue faux. Connaissant de réputation celui qui en joue, je subodore là-dessous quelque subtile intention, mais je n'ai pas bien compris laquelle ! Pour autant, voici un disque d'écoute - et de lecture - agréable et qui est loin d'être un coup d'épée dans le bac ! Pierrick Tanguy a trouvé des compères et ensemble, ils indiquent à tous les bagadoù que, pour leur musique, il n'y a pas que les voies - brillamment tracées d'ailleurs - des ténors du genre.

Jacques Michenaud



Duo Ars Celtica
Myrdhin & Zil
"Harpsody"
Kerig Production

Après une expérience afro-celte plutôt décoiffante, voici le barde revenir en la clairière avec une approche plus habituelle pour graver ce nouveau CD. C'est à une pérégrination plutôt méditative que nous convient ici Myrdhin et Zil dans un duo de harpes celtiques bien équilibré. Les essences de la Forêts des Celtes sont le fil conducteur de cette ballade parfois mélancolique, toujours entraînante. Bouleau et hanter-dro, aulne et rythme ternaire, chêne et improvisation incantatoire se mêlent et s'entrelacent pour notre enchantement. *Pa guz an heol, pa goem ar mor Me oar kanañ war dreuz ma dor* Choix subtile des tons, pertinent panachage des ambiances appuyé par de talentueux invités tels Pol Huellou (flûtes), Ronan Pinc (violon), David Hopkins (percussions)... Ne croyez pas qu'il s'agit d'un disque évanescant, détaché. Les compositions laissent diffuser l'influence de la gwerz, des danses de Bretagne et d'Irlande. Les racines du vieux chêne ne plongent-elles pas d'autant plus profond qu'il s'élève vers le ciel?

Yann Bertrand



ABONNEMENT À "MUSIQUE BRETONNE"

NOM

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays

Je souscrit un abonnement de 6 numéros à la revue "Musique Bretonne" à partir du n°.....

Je joins un chèque de 120F (150F pour l'étranger) à l'ordre de Dastum, 16 rue de la Santé
35000 RENNES / ROAZHON



**Un abonnement
Un CD = Offert !**

"On n'observe pas impunément la musique bretonne. On la vit"

"You don't observe with impunity breton music. You live it"

"Sonerezh Breizh ne c'hell ket bezañ klevet pe sellet outañ eus an diavaez. Dau eo bevañ anezhañ"

Une compilation Coop Breizh où
l'on retrouve
de nombreux artistes bretons

- LE BAGAD LOKOAL MENDON,
- DJIBOUDJEP,
- Eugénie GOADEC et Louise EBREL,
- Jean Michel ALHAITS et Roland LE BRETON,
- So'g SIBÉRIE,
- Jacques PELLEN et Riccardo DEL FRA,
- GWERZ,
- KEMENER, SQUIBAN, NOGUÈS,
- Le Trio ROLAND BECKER, LA MUSIQUE
AU CŒUR BRETONNE
BAND AR JAZZ,
- Jean Michel VEILLON et Yvon RIOU,
- Antle EBREL,
- KANERION PLEUIGNER,

Tradition vivante de Bretagne

Filaj e Langidig
Veillée à Languidic



VIENT DE PARAÎTRE
à commander à Dastum
ou chez votre dépositaire

la maison de l'accordéon

*Diffusion exclusive
de la marque prestigieuse Castagnari,
accueil, services, conseils...*

Depuis quatorze ans, la maison de l'accordéon répare, garantit cinq ans, diffuse et entretient les accordéons Castagnari dans toute la France. La maison de l'accordéon a aussi créé un Espace Castagnari. Vous pouvez ainsi essayer en permanence toute la gamme des instruments présentés en différents accordages.



Fondée en 1914, la maison Castagnari est l'une des plus anciennes fabriques d'accordéons. Issus d'une longue tradition artisanale et familiale, ces instruments allient noblesse des matériaux et perfectionnements techniques. Du modèle Studio, déjà en bois massif (pour débutant) au Handry 18 Basses, toute la gamme Castagnari est le fruit d'une innovation permanente.

... votre passion est la nôtre.